

DÉLIBÉRATION N° 2

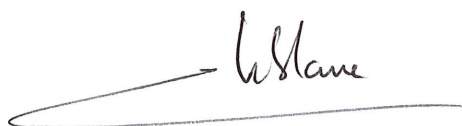
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MASSE
DU 16 AVRIL 2019**

Vu le décret n° 2015-462 du 23 avril 2015 portant statut de « la Masse des Douanes » et notamment son article 13 ;

après en avoir délibéré, le conseil d'administration arrête le compte financier 2018.

Fait à Montreuil le 16 avril 2019

Le président,



Christian LEBLANC



Conseil d'administration du 16 avril 2019

Compte financier 2018

Rapport de gestion budgétaire

Table des matières

ANALYSE DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2018	4
Introduction : points généraux.....	4
I. Point d'attention et constats observés sur l'exécution budgétaire 2018.....	4
A. Point d'attention.....	4
B. Constats sur l'exécution budgétaire 2018.....	5
II. Évolution des principaux agrégats sur l'exercice 2018.....	5
A. Évolution générale des dépenses par nature (en AE et en CP).....	5
B. Part des dépenses et taux d'exécution.....	7
C. Généralités sur les recettes.....	7
D. Part des recettes budgétaires et taux d'exécution.....	8
III. Analyse des équilibres au 31 décembre 2018.....	9
A. Autorisations budgétaires.....	9
B. Situation patrimoniale.....	9
1. Le résultat.....	9
2. La capacité d'autofinancement (CAF).....	10
3. La variation du fonds de roulement.....	10
4. Le fonds de roulement, le besoin en fonds de roulement et la trésorerie.....	11
ANNEXE : ANALYSE DES DÉPENSES ET DES RECETTES	12
I. Les dépenses par nature et destination.....	12
A. Destination 1. Gestion locative et habitabilité des logements.....	13
1. Versements aux bailleurs : sous-destination 1-1.....	13
2. Versements aux locataires : sous-destination 1-2.....	13
3. Fluides et énergies : sous-destination 1-3.....	14
4. Équipements divers au sein des logements : sous-destination 1-4.....	14
5. Gardiennage et sécurité : sous-destination 1-5.....	14
6. Nettoyage et entretien des parties communes : sous-destination 1-6.....	14
B. Destination 2. Gestion et entretien du patrimoine immobilier.....	15
1. Travaux prévus au titre de la programmation immobilière (PI): sous-destination 2-2.....	15
2. Travaux d'entretien courant, hors programmation immobilière : sous-destination 2-3.....	16
3. Impôts, taxes et primes d'assurance : sous-destination 2-5.....	16
C. Destination 3. Fonctions support.....	17
1. Fournitures et équipements administratifs : sous-destination 3-1.....	17
2. Frais de mission et de réception : sous-destination 3-2.....	17
3. Formation professionnelle et prestations de conseil : sous-destination 3-3.....	18
4. Dépenses informatiques : sous-destination 3-4.....	18
5. Impayés, contentieux et pénalités : sous-destination 3-5.....	18
D. Les restes à payer (RAP).....	19
II. Les recettes (au sens produits).....	19
A. Les loyers.....	19

B. Les provisions pour charges locatives.....	20
C. Les produits annexes.....	20
D. Les immobilisations en cours.....	20
E. Les indemnisations des assurances.....	20
F. Les premières mises de Masse.....	21
G. Subvention DGDDI.....	21
H. Parts-État.....	21
I. Dégrèvements d'impôts.....	21
J. Versement du compte d'affectation spéciale (CAS).....	21
III. Les opérations non budgétaires (dont les dépôts de garantie).....	21

ANALYSE DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2018

Introduction : points généraux

Conformément à l'article 212 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP), le compte financier de l'organisme est établi par l'agent comptable et accompagné d'un rapport de gestion de l'ordonnateur.

Le rapport de gestion :

- détaille plus particulièrement le solde budgétaire qui traduit en exécution l'écart entre les consommations de crédits de paiement (CP, ou dépenses décaissées) et les recettes encaissées ;
- porte quelques observations sur le compte de résultat, qui regroupe les produits et les charges de fonctionnement de l'organisme, et permet de déterminer la capacité d'autofinancement (CAF) ;
- explicite le tableau de financement agrégé qui reprend les emplois, au sens opérations de dépenses liées à l'investissement et, les ressources, au sens opérations de recettes associées ; l'équilibre étant réalisé par la variation du fonds de roulement.

I. Point d'attention et constats observés sur l'exécution budgétaire 2018

A. Point d'attention

Pour la première année, le présent rapport de gestion de l'EPA Masse des douanes est présenté en exécution, tant en dépenses qu'en recettes, selon le format prescrit par le recueil des règles budgétaires GBCP, à savoir :

- pour les dépenses, à travers les autorisations d'engagements (AE) et les crédits de paiement (CP). En effet, suite à la mise en place au 1^{er} janvier 2018 du nouveau système informatique (SI) budgétaire et comptable Y2, le budget a été ouvert et exécuté en AE/CP. Les dépenses sont également détaillées par nature (fonctionnement, investissement, personnel) et par destination qui vient préciser l'exécution des crédits :
 - *Destination 1. Gestion locative et habitabilité des logements*
 - *Destination 2. Gestion et entretien du patrimoine immobilier*
 - *Destination 3. Fonctions support*
- pour les recettes, elles sont retracées par nature (ressources propres et autres financements de l'État) et correspondent aux encaissements rapprochés de titre de recette de l'exercice. Elles traduisent des flux entrants. Avant l'application des dispositions GBCP et le passage à Y2, les recettes étaient comptabilisées dès la prise en charge du titre de recette.

Les données produites ci-après ont dû être consolidées manuellement du fait de difficultés rencontrées lors de leur extraction du progiciel Y2.

Nota bene : Les données présentes dans ce document sont arrondies à l'euro près, à l'exception de celles reprises dans l'analyse des équilibres (point III).

Pour des raisons de clarté, les dépenses sont abrégées dans les tableaux sous les intitulés suivants :

- **DPER** pour les dépenses de personnel ;
- **DFCT** pour les dépenses de fonctionnement ;
- **DINV** pour les dépenses d'investissement.

B. Constats sur l'exécution budgétaire 2018

Pour rappel, il n'a été présenté qu'un seul budget rectificatif (BR) au titre de l'exercice 2018 (conseil d'administration du 27 juin 2018).

Concernant les dépenses, de manière générale, on observe que l'année 2018 se solde par un taux de consommation de **81,9 % en AE et de 62,9 % en CP**.

Si les crédits ouverts, tant en AE qu'en CP, peuvent sembler, après budget rectificatif, élevés au regard des dépenses réellement exécutées, cela s'explique par la combinaison de différents facteurs :

- le décalage entre les prévisions budgétaires et l'exécution s'explique avant tout par le report de calendrier d'opérations immobilières, qui ont emporté des conséquences tant en fonctionnement qu'en investissement. De même, des retards dans la réalisation de certains travaux ont également eu un impact sur le rythme de décaissement ;
- la gestion précautionneuse des prévisions de dépenses relatives aux fluides, dont la consommation est très variable d'une année sur l'autre ;
- le report au début 2019 de la campagne de régularisation des charges 2017, initialement prévue en juillet 2018 ;
- l'exercice 2018 est la première année où les services territoriaux disposent d'un budget qu'il leur appartient de gérer. Aussi le service central a observé une prudence certaine lors de l'élaboration du budget initial 2018, afin de pallier les éventuels dérapages de crédits.

Concernant les recettes, le montant exécuté en 2018 est quasi-stable par rapport à l'exercice 2017.

Observations : une analyse des principaux agrégats est développée au point II. Le détail des dépenses et des recettes est présenté en annexe.

II. Évolution des principaux agrégats sur l'exercice 2018

A. Évolution générale des dépenses par nature (en AE et en CP)

En 2018, un montant de **12 633 675 € en AE** a été consommé, soit 85,3 % du BI 2018 et 81,9 % du BR.

Le tableau suivant ventile l'exécution des dépenses 2018 **en AE** par nature.

AE par nature	Exécuté 2017 (AE=CP) ¹	BI 2018	BR 2018	Exécuté 2018	Variation exécuté 2018/2017	Taux d'exécution 2018 (exécuté/BR)
personnel	103 785 €	130 000 €	130 000 €	114 723 €	10,5%	88,2%
fonctionnement	7 919 920 €	11 848 854 €	12 158 854 €	9 916 711 €	25,2%	81,6%
investissement	4 900 315 €	2 829 442 €	3 141 442 €	2 602 241 €	-46,9%	82,8%
Total des dépenses en AE	12 924 020 €	14 808 296 €	15 430 296 €	12 633 675 €	-2,2%	81,9%

Les AE consommées sont relativement stables comparées à l'exercice 2017 (-2,2 %). Toutefois, cette stabilité masque des disparités plus grandes concernant les natures budgétaires. Ainsi, si la nature investissement connaît une baisse substantielle, due en particulier à la normalisation progressive des dépenses informatiques, celle de fonctionnement est en revanche en hausse notamment du fait de la programmation immobilière (PI).

En 2018, un montant de **12 087 113 € en CP** a été consommé, soit 64,4 % du BI 2018 et 62,9 % du BR.

Le tableau suivant ventile l'exécution des dépenses 2018 **en CP** par nature.

CP par nature	Exécuté 2017 (CP)	BI 2018	BR 2018	Exécuté 2018	Variation exécuté 2018/2017	Taux d'exécution 2018 (exécuté/BR)
personnel	103 785 €	130 000 €	130 000 €	114 723 €	10,5%	88,2%
fonctionnement	7 919 920 €	11 778 307 €	12 277 307 €	8 678 687 €	9,6%	70,7%
investissement	4 900 315 €	6 868 861 €	6 815 861 €	3 293 703 €	-32,8%	48,3%
Total des dépenses en CP	12 924 020 €	18 777 168 €	19 223 168 €	12 087 113 €	-6,5%	62,9%

La baisse globale constatée sur les CP (-6,5%) s'explique principalement par une diminution substantielle des dépenses d'investissement (-32,8 % par rapport à l'exercice 2017).

¹ Pour rappel, avant le 1^{er} janvier 2018 l'établissement utilisait SIREPA comme SI financier non paramétré en mode GBCP (pas de notion d'AE).

B. Part des dépenses et taux d'exécution

En 2018, les dépenses s'élèvent à **12 633 675 € en AE et 12 087 113 € en CP**. Elles se répartissent ainsi :

1. Les dépenses de personnel s'élèvent à 114 723 € en AE/CP soit 0,9 % des décaissements totaux. Ce poste de dépense a augmenté du fait de la prise en charge sur l'exercice 2018 de la paie des gardiens de cités de décembre 2017. Le taux de consommation de la nature *personnel* est de 88,2 % en AE/CP par rapport au BR.
2. Les dépenses de fonctionnement atteignent 9 916 711 € d'AE et 8 678 687 € de CP. Elles représentent 71,8 % des CP consommés en 2018. Ces dépenses sont en hausse de 9,6 % par rapport à l'exécuté 2017. Cela s'explique avant tout par une accélération des dépenses relatives à la PI. Le taux de consommation de la nature *fonctionnement* est de 81,6 % en AE et 70,7 % en CP par rapport au BR.
3. Les dépenses d'investissement qui s'élèvent en AE à 2 602 241 € et à 3 293 703 € en CP, soit 27,3 % des CP consommés en 2018, concernent principalement les dépenses au titre de la PI. Le taux de consommation de la nature *investissement* est de 82,8 % en AE et de 48,3 % en CP par rapport au BR.

C. Généralités sur les recettes

Depuis le 1^{er} janvier 2018, et avec la mise en place des deux nouveaux progiciels Y2 et ULIS pour la gestion locative, l'organisation de la recette au sein de l'EPA se fait selon deux schémas bien distincts :

- le schéma de la recette « classique » (non interfacée avec ULIS) :
 - dans un premier temps, l'ordonnateur (le service territorial) émet un titre de recette dans Y2 ;
 - dans un second temps, l'agent comptable prend en charge le titre de recette entraînant une écriture en comptabilité générale dans Y2. Ce titre de recette doit, sous la responsabilité de l'agent comptable, être apuré par un encaissement.
- le schéma de la recette « interfacée » ULIS/Y2. Il concerne les titres de recettes liées à la facturation de loyers ou des provisions pour charges. Ils sont issus d'ULIS puis déversés, via l'interface, dans Y2 en masse globale en recettes propres (majoritairement au compte 706). La prise en charge et l'encaissement interviennent ultérieurement.

Sur un plan budgétaire, en application des dispositions GBCP, la recette quelle qu'elle soit n'intervient que lorsque l'encaissement est rapproché du titre. En effet, en GBCP, **le fait générateur de l'inscription des recettes en comptabilité budgétaire est l'encaissement.**

S'agissant des recettes budgétaires (donc des recettes encaissées) de l'EPA Masse, elles sont catégorisées par nature dans Y2 et se subdivisent en :

- recettes propres recouvrant les produits des prestations relevant de l'activité principale de l'organisme.
Les recettes propres incluent les recettes locatives (loyers, provisions pour charges), les produits annexes, les remboursements de mandataires, les indemnisations des assurances et les premières mises de Masse.
- autres financements de l'État recouvrant les dotations en provenance de l'État.

Ces recettes proviennent du CAS, de la subvention de fonctionnement de la DGDDI, des parts-États et des dégrèvements d'impôts.

D. Part des recettes budgétaires et taux d'exécution

Sur le montant prévisionnel de 13 311 794 € inscrit en recettes au BR 2018, **12 162 449 €** ont été encaissés, soit 91,4 % du montant prévisionnel.

Les recettes budgétaires exécutées en 2018 sont ventilées ainsi par nature :

- **les recettes propres** : d'un montant de 10 551 794 €, elles représentent 86,8 % des recettes totales et restent quasi stables en volume par rapport à 2017.
- **les autres financements de l'État** : d'un montant de 1 610 655 €, ils représentent 13,2 % des recettes totales, en baisse de près de 26,5 % par rapport à 2017.

Prévision et exécution des recettes budgétaires par nature (€) :

Recettes	Exécuté 2017 <i>(au sens titre de recettes pris en charge)</i>	BI 2018	BR 2018	Exécuté 2018 <i>(au sens encaissement)</i>	Variation exécuté 2018/2017	Variation BR exécuté 2018
Recettes propres	10 652 332 €	11 677 515 €	11 677 515 €	10 551 794 €	-0,9%	-9,6%
Autres financements de l'État	2 189 874 €	700 000 €	1 634 279 €	1 610 655 €	-26,4%	-1,4%
Total	12 842 206 €	12 377 515 €	13 311 794 €	12 162 449 €	-5,3%	-8,6%

Au vu de ces données, deux constats peuvent être faits :

1. Globalement, on peut noter que les recettes constatées sur l'exercice 2018 sont plus faibles qu'attendues au niveau des recettes propres. En effet jusqu'en 2017, les redevances d'occupation étaient intégrées dans l'application de gestion locative (GL) puis déversées dans SIREPA en début de mois (avant le 15) pour les redevances du mois suivant.
À compter du 1^{er} janvier 2018, avec les nouveaux applicatifs, les dates de traitement des redevances d'occupation ont été uniformisées. Elles sont intégrées dans ULIS puis déversées dans Y2 en fin de mois pour la redevance du mois en cours. Il n'y a donc plus de décalage dans la mesure où chaque redevance d'occupation est appelée pour le mois en cours. Or, au moment de la préparation du budget initial 2018, la projection des redevances d'occupation en année pleine a été établie sur une moyenne mensuelle majorée d'un mois d'encaissement due à ce décalage.
2. Concernant l'évolution tendancielle entre les exécutions 2017 et 2018, cette comparaison est imprécise, car le périmètre n'est pas le même comme mentionné *supra*. En effet jusqu'en 2017, le montant des recettes inscrites dans SIREPA correspondait aux titres de recettes émis alors que pour l'exercice 2018, il correspond aux recettes encaissées dans Y2.

L'exercice de comparaison montre un fléchissement global de 5,3 % des recettes passant de 12 842 206 € en 2017 à **12 162 449 €** en 2018, soit -679 757 €. Ce léger fléchissement affecte

principalement les recettes issues des autres financements de l'État, plus particulièrement par une subvention du CAS moindre par rapport à 2017.

Par ailleurs, il est important de souligner que, s'il est possible de retracer les recettes budgétaires 2018 par nature, Y2 ne permet pas de restituer ces recettes par origine, à savoir par type de recettes.

Néanmoins, à l'appui des données comptables, des précisions sur la typologie des recettes sont apportées dans l'annexe au point II .

III. Analyse des équilibres au 31 décembre 2018

A. Autorisations budgétaires

Au vu des recettes encaissées, **12 162 448,74 €**, et des dépenses réalisées, **12 087 112,59 €**, le **solde budgétaire** découlant des seules autorisations budgétaires y compris les opérations relatives à l'investissement, est **excédentaire de 75 336,15 €** .

Ce solde budgétaire représente le flux de trésorerie généré par l'activité de l'organisme. Il n'intègre pas les opérations de trésorerie « non budgétaires » recensées dans le tableau d'équilibre financier.

Recettes encaissées (1)	12 162 448,74 €
Dépenses décaissées (2)	12 087 112,59 €
SOLDE BUDGÉTAIRE = (1) - (2)	75 336,15 €

B. Situation patrimoniale

1. Le résultat

Il est intéressant de rapprocher le résultat comptable du solde budgétaire, car les écarts sont relativement importants, le périmètre étant différent.

Ce résultat est déterminé par la différence entre les produits et les charges comptabilisés, hors investissement. Il est légèrement **excédentaire de 547 836,79 €** contre un résultat prévisionnel déficitaire de 1 094 940 € au BR.

Ce résultat qui provient de la seule activité courante de l'établissement sur l'exercice 2018 traduit son enrichissement.

Il intègre les produits et charges décaissables et non-décaissables, à savoir les dotations et reprises aux amortissements et provisions. Il englobe également les éléments liés aux opérations d'inventaire, permettant ainsi de rattacher les charges et produits à l'exercice de réalisation de la prestation.

Ce résultat comptable est cependant moins élevé que celui issu du compte financier 2017 (1 869 369 €). Cela s'explique par l'augmentation des charges de fonctionnement sur l'exercice 2018, pour l'essentiel les dépenses de fonctionnement liées à la programmation immobilière.

Produit de fonctionnement (classe 7) (1)	13 002 794,70 €
-Charges de fonctionnement (classe 6) (2)	12 454 957,91 €
RÉSULTAT = (1) - (2)	547 836,79 €

2. La capacité d'autofinancement (CAF)

La capacité d'autofinancement (CAF) représente la capacité de l'établissement à financer sur ses ressources les besoins liés à son activité et au renouvellement de son outil de production.

Elle se calcule en corrigeant le résultat comptable de l'exercice des opérations qui affectent le résultat mais qui ne donnent pas lieu à décaissement ou encaissement.

Du résultat présenté ci-dessus, le montant relatif aux opérations pour ordre (dotations et reprises aux amortissements et provisions) a été retiré.

Au 31 décembre 2018, la **CAF** s'établit à **1 723 349,84 €** contre 3 058 976,25 € en 2017. Cette diminution s'explique mécaniquement par la baisse du résultat comptable.

RÉSULTAT (1)	547 836,79 €
Dotations aux amortissements et provisions (2)	3 395 886,83 €
- Reprises sur amortissements et provisions (3)	2 220 373,78 €
CAF = (1) + (2) - (3)	1 723 349,84 €

3. La variation du fonds de roulement

La variation du fonds de roulement qui résulte de la variation des ressources et des emplois (opérations de recettes et de dépenses pour l'investissement) est, pour l'exercice 2018, négative : un **prélèvement sur fonds de roulement** est ainsi calculé pour **643 907,92 €**.

Ce prélèvement, bien que moindre par rapport à la prévision budgétaire, s'avère plus élevé que celui constaté à la fin de l'exercice 2017 (-319 487 €).

Il est rappelé qu'un montant de 23 239 300 €, correspondant à la comptabilisation de la résidence domaniale de la Joliette suite à son évaluation en janvier 2018, est enregistré tant en emplois qu'en ressources .

CAF (1)	1 723 349,84 €
Ressources (2)	24 382 293,13 €
- Emplois (3)	26 749 550,89 €
Variation du fonds de roulement (prélèvement) = (1) + (2) - (3)	-643 907,92 €

4. Le fonds de roulement, le besoin en fonds de roulement et la trésorerie

Ces trois indicateurs sont issus des données du bilan fonctionnel élaboré par l'agence comptable.

Le niveau du fonds de roulement s'établit au 31 décembre 2018 à **13 152 141,98 €** contre 13 796 049,90 € au 31 décembre 2017.

Il correspond au surplus de ressources durables laissé à disposition du cycle d'exploitation de l'organisme, après avoir financé ses actifs immobilisés. Le fonds de roulement représente la marge de sécurité financière de l'établissement.

Le niveau relativement élevé du fonds de roulement confirme la bonne performance financière de l'établissement et permet de financer une politique d'investissement dynamique sans créer une forte tension sur la trésorerie.

Au 31 décembre 2018, le **besoin en fonds de roulement négatif**, qui résulte du décalage de trésorerie entre l'actif circulant d'exploitation (créances) et les dettes d'exploitation, s'élève à **417 599,18 €** contre + 453 552,58 € en 2017, soit une variation de -871 151,76 €.

Cette configuration permet à la **trésorerie** de l'établissement de s'établir à **13 569 741,16 €** au 31 décembre 2018 contre 13 342 497,32 € au 31 décembre 2017, soit une variation de 227 243,84 €.

Le niveau de la trésorerie de l'établissement qui demeure élevé doit être étudié au regard des *restes à payer* (à savoir les crédits de paiement relatifs à des autorisations d'engagement antérieures notamment au titre des opérations d'investissement), mais également du renouvellement des conventions avec les bailleurs sociaux d'Île-de-France prévus à compter de 2020.

ANNEXE : ANALYSE DES DÉPENSES ET DES RECETTES

I. Les dépenses par nature et destination

DÉPENSES EXÉCUTÉES EN 2018 (en CP)						
Destinations et sous-destinations / Nature		Personnel (DPER)	Fonctionnement (DFCT)	Investissement (DINV)	Total	Poids des dépenses par sous-destination
SDEST 1-1	Versement aux bailleurs		1 218 404 €		1 218 404 €	10,1%
SDEST 1-2	Versement aux locataires		143 581 €		143 581 €	1,2%
SDEST 1-3	Fluides et énergies		1 750 825 €		1 750 825 €	14,5%
SDEST 1-4	Équipements divers		29 137 €		29 137 €	0,2%
SDEST 1-5	Gardiennage et sécurité	110 793 €	7 863 €		118 656 €	1,0%
SDEST 1-6	Nettoyage et entretien des communs	3 930 €	939 129 €		943 059 €	7,8%
DEST 1 : gestion locative et habitabilité des logements		114 723 €	4 088 938 €	0 €	4 203 661 €	34,8%
SDEST 2-2	Programmation immobilière		927 237 €	3 118 386 €	4 045 623 €	33,5%
SDEST 2-3	Travaux courants hors PI		938 718 €	101 197 €	1 039 915 €	8,6%
SDEST 2-5	Impôts taxes et primes d'assurance		1 986 221 €		1 986 221 €	16,4%
DEST 2 : gestion et entretien du patrimoine immobilier		0 €	3 852 177 €	3 219 583 €	7 071 760 €	58,5%
SDEST 3-1	Fournitures et équipements administratifs		9 241 €		9 241 €	0,1%
SDEST 3-2	Frais de mission et de réception		1 291 €		1 291 €	0,0%
SDEST 3-3	Formation professionnelle et conseil		106 892 €		106 892 €	0,9%
SDEST 3-4	Informatique		599 271 €	74 120 €	673 391 €	5,6%
SDEST 3-5	Impayés, contentieux et pénalités		20 876 €		20 876 €	0,2%
DEST 3 : fonctions supports		0 €	737 572 €	74 120 €	811 692 €	6,7%
TOTAL DES DÉPENSES par nature		114 723 €	8 678 687 €	3 293 703 €	12 087 113 €	
POIDS DES DÉPENSES par nature		0,9%	71,8%	27,3%	100%	100%

A. Destination 1. Gestion locative et habitabilité des logements

GLOBAL	Exécuté 2017	BR 2018		Exécuté 2018		Taux d'exécution	
	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	4 467 585 €	5 957 000 €	5 699 500 €	4 225 765 €	4 203 661 €	70,9%	73,8%

L'exécution des dépenses 2018 de la destination 1 se répartit ainsi :

1. Au titre du personnel : 114 723 € en AE/CP.
2. Au titre du fonctionnement : 4 111 042 € en AE et 4 088 938 € en CP.

Ces dépenses sont ventilées sur les sous-destinations suivantes :

1. Versements aux bailleurs : sous-destination 1-1

Cette sous-destination regroupe les dépenses liées aux loyers, aux provisions pour charges et aux réservations de logements. Elle concerne le parc locatif.

En 2018 les décaissements afférents à ce poste de dépense s'élèvent à 1 218 404 €, un chiffre stable comparé à l'exercice précédent (1 234 714 € en 2017). Il convient de noter que le décaissement d'une réservation de logement, initialement prévu en 2018, sera finalement réalisé en 2019 pour 50 000 €.

DFCT	Exécuté 2017	BR 2018		Exécuté 2018		Taux d'exécution	
	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 234 714 €	1 950 000 €	1 812 500 €	1 211 633 €	1 218 404 €	62,1%	67,2%

Le faible taux d'exécution s'explique par la baisse sur le temps des versements de droits de réservation aux bailleurs sociaux ainsi que la diminution du nombre de loyers et des charges afférentes. Ainsi, si en 2018 les dépenses relatives à cette sous-destination sont stables par rapport à l'année précédente, elles sont en revanche en diminution, comparées à celles des exercices 2015 et 2016.

2. Versements aux locataires : sous-destination 1-2

Cette sous-destination concerne le parc domanial géré par l'EPA. Elle regroupe les dépenses de fonctionnement relatives aux régularisations de charges, aux parts-Masse et aux remboursements des locataires suite à des réductions/annulations de titres.

DFCT	Exécuté 2017	BR 2018		Exécuté 2018		Taux d'exécution	
	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	661 651 €	580 000 €	580 000 €	136 538 €	143 581 €	23,5%	24,8%

Traditionnellement, la régularisation des charges locatives constitue la grande majorité de ce poste de dépense, puisqu'en 2017 elles étaient de l'ordre de 450 000 €. La campagne de régularisation des charges 2017, initialement prévue au cours de l'été 2018 a été décalée, et les décaissements afférents

reportés début 2019. Ce décalage temporel explique en grande partie le faible taux de consommation de cette sous-destination.

3. Fluides et énergies : sous-destination 1-3

DFCT	Exécuté 2017	BR 2018		Exécuté 2018		Taux d'exécution	
	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 440 216 €	2 000 000 €	2 000 000 €	1 736 367 €	1 750 825 €	86,8%	87,5%

L'exercice 2018 a été marqué par une hausse des dépenses d'énergie (+22 %) principalement due à celle du gaz.

4. Équipements divers au sein des logements : sous-destination 1-4

Les dépenses d'équipement de faible valeur, les dépenses d'ameublement des logements collectifs, tant en primo équipement qu'en remplacement d'équipements existants, sont retracées sur cette sous-destination.

DFCT	Exécuté 2017	BR 2018		Exécuté 2018		Taux d'exécution	
	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	36 592 €	82 000 €	82 000 €	30 131 €	29 137 €	36,7%	35,5%

Ces dépenses sont stables par rapport à l'exercice précédent. Le faible taux d'exécution s'explique avant tout par une gestion prudente lors de l'ouverture des crédits. Il en a été tenu compte lors de la préparation du budget initial 2019.

5. Gardiennage et sécurité : sous-destination 1-5

Cette sous-destination affecte tant l'enveloppe « personnel » que celle de fonctionnement.

La première permet d'assurer le paiement des salaires et cotisations sociales des gardiens de l'établissement, tandis que la seconde garantit la continuité du service pendant les périodes de vacances en ayant recours à du personnel intérimaire.

DPER	Exécuté 2017	BR 2018		Exécuté 2018		Taux d'exécution	
	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	100 059 €	125 000 €	125 000 €	110 793 €	110 793 €	88,6%	88,6%

Il convient de noter que, comme indiqué *supra*, ces dépenses de personnel comprennent également les paies des gardiens de décembre 2017.

DFCT	Exécuté 2017	BR 2018		Exécuté 2018		Taux d'exécution	
	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	4 034 €	5 000 €	5 000 €	9 189 €	7 863 €	183,8%	157,3%

Le taux de consommation sur ce poste de dépenses est élevé du fait de la passation d'un contrat de remplacement d'une gardienne de cité avec une société de nettoyage.

6. Nettoyage et entretien des parties communes : sous-destination 1-6

Sont repris dans cette sous-destination les salaires et cotisations sociales des gardiens de la CTM de Lyon (nature *personnel*) ainsi que les contrats relatifs aux prestations de nettoyage des parties communes et d'entretien des espaces verts (nature *fonctionnement*).

DPER	Exécuté 2017	BR 2018		Exécuté 2018		Taux d'exécution	
	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	3 725 €	5 000 €	5 000 €	3 930 €	3 930 €	78,6%	78,6%

DFCT	Exécuté 2017	BR 2018		Exécuté 2018		Taux d'exécution	
	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	960 026 €	1 210 000 €	1 090 000 €	987 185 €	939 129 €	81,6%	86,2%

En comparaison avec le précédent exercice, les dépenses, tant de personnel que de fonctionnement, sont stables sur cette sous-destination.

B. Destination 2. Gestion et entretien du patrimoine immobilier

GLOBAL	Exécuté 2017	BR 2018		Exécuté 2018		Taux d'exécution	
	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	7 605 408 €	8 972 916 €	12 539 208 €	7 903 691 €	7 071 760 €	88,1%	56,4%

L'exécution des dépenses 2018 de la destination 2 se répartit ainsi :

1. En fonctionnement, elles s'élèvent à 5 301 450 € en AE et 3 852 177 € en CP.
2. En investissement, elles atteignent 2 602 241 € en AE et 3 219 583 € en CP.

Les décaissements afférents à cette destination ont un faible taux d'exécution du fait de retards pris sur certains chantiers de programmation immobilière dans les services territoriaux de Dijon et de Lyon.

Ces dépenses sont ventilées sur les sous-destinations suivantes :

1. Travaux prévus au titre de la programmation immobilière (PI): sous-destination 2-2

Cette sous-destination affecte à la fois les natures de fonctionnement et d'investissement.

Le taux de consommation des AE tant en fonctionnement qu'en investissement est élevé et témoigne à ce titre d'un investissement soutenu. Il convient de noter que, de par la nature éminemment pluriannuelle de ces dépenses, il existe un décalage important entre les AE engagées et les CP décaissés, donnant lieu à des *restes à payer* ou RAP (*cf. infra*).

DFCT	Exécuté 2017	BR 2018		Exécuté 2018		Taux d'exécution	
	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	524 749 €	2 900 894 €	2 822 767 €	2 381 987 €	927 237 €	82,1%	32,8%

Sur la nature *fonctionnement*, la forte hausse des décaissements par rapport à l'exercice précédent s'explique notamment par le fait que sont inclus à compter du 1^{er} janvier 2018 les dépenses au titre des rénovations d'appartements pour près de 200 000 €. Par ailleurs, le renouvellement du marché des mandataires a occasionné une première échéance de paiement sur l'exercice 2018. De même, la campagne de mesurage (au titre de la PI 2017) a été décaissée.

DINV	Exécuté 2017	BR 2018		Exécuté 2018		Taux d'exécution	
	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	4 484 633 €	2 884 442 €	6 478 861 €	2 501 044 €	3 118 386 €	86,7%	48,1%

Le moindre taux d'exécution des CP est dû à des retards pris dans les opérations des ST d'Auvergne-Rhône-Alpes et de Bourgogne. Ces opérations ont ainsi été engagées (consommation d'AE), mais les CP n'ont pas été décaissés du fait des retards de réalisation par les prestataires.

Les principales opérations d'investissement financées sur l'exercice 2018 concernent la réhabilitation de Baimbridge (PI 2016) pour près de 1,1 M€ et la réfection des façades d'Auxerre (environ 270 000 € au titre de la PI 2017). Outre ces deux opérations, peuvent également être mentionnés :

- la rénovation du clos et couvert de Mons-en-Barœul pour environ 140 000 € (PI 2017) ;
- l'étanchéité de la toiture de Deshaies, d'un montant de 105 000 € (PI 2017);
- le remplacement des colonnes d'eau chaude montantes de la Joliette pour près de 60 000 € (PI 2018).

2. Travaux d'entretien courant, hors programmation immobilière : sous-destination 2-3

Cette sous-destination affecte les crédits de fonctionnement et d'investissement.

DFCT	Exécuté 2017	BR 2018		Exécuté 2018		Taux d'exécution	
	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	668 004 €	752 580 €	802 580 €	969 339 €	938 718 €	128,8%	117,0%

Ces dépenses de fonctionnement concernent principalement les rénovations d'appartement effectuées sur les enveloppes des ST (hors PI donc). Par rapport à l'exercice précédent les décaissements afférents à ce poste budgétaire sont en hausse de 40,5 %. Cela témoigne de l'importance qui est accordée à l'entretien courant par l'établissement.

DINV	Exécuté 2017	BR 2018		Exécuté 2018		Taux d'exécution	
	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	0 €	150 000 €	150 000 €	101 197 €	101 197 €	67,5%	67,5%

En 2018 ces dépenses d'investissement ont concerné les remplacements de la toiture de la cité de Saint-Georges de l'Oyapock (Guyane), d'une chaudière à Chalampé (Metz) ainsi que des travaux de réfection des réseaux de sanitaires des cités d'Agde et de Sète (Montpellier).

3. Impôts, taxes et primes d'assurance : sous-destination 2-5

DFCT	Exécuté 2017	BR 2018		Exécuté 2018		Taux d'exécution	
	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 925 264 €	2 285 000 €	2 285 000 €	1 950 124 €	1 986 221 €	85,3%	86,9%

Ce poste représente 16,5 % des dépenses totales de l'établissement. Les décaissements sur cette sous-destination sont stables sur les trois précédents exercices.

Le montant des primes d'assurance (70 345 €) est stable par rapport à l'exercice précédent.

Concernant les impôts et taxes, les données issues de la balance au 31 décembre 2018 sont les suivantes :

1. 1 446 076 € de taxes foncières hors taxe et redevance d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM/REOM). Ces dépenses sont en hausse de 9,8 % du fait de rattrapages 2017, notamment sur la cité de Saint-Malo.
2. 341 058 € de TEOM/REOM.
3. 40 397 € de taxes d'habitation (TH).
4. 32 235 € de taxes d'habitation sur les logements vacants (THLV).

C. Destination 3. Fonctions support

GLOBAL	Exécuté 2017	BR 2018		Exécuté 2018		Taux d'exécution	
	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	851 026 €	500 380 €	984 460 €	504 219 €	811 692 €	100,8%	82,5%

Les dépenses afférentes à la destination 3 se répartissent comme suit :

1. En fonctionnement, 504 219 € d'AE et 737 572 € de CP ont été consommés.
2. En investissement, elles s'élèvent à 74 120 € en CP.

Ces dépenses sont ventilées sur les sous-destinations suivantes :

1. Fournitures et équipements administratifs : sous-destination 3-1

Ces dépenses concernent principalement des frais de télécommunication et de communication (abonnements téléphoniques, achat de matériel postal...).

DFCT	Exécuté 2017	BR 2018		Exécuté 2018		Taux d'exécution	
	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	7 179 €	31 500 €	31 500 €	9 241 €	9 241 €	29,3%	29,3%

Les frais postaux pour les élections 2017 comptent pour près de 50 % des décaissements afférents à ce poste de dépense.

Le faible taux d'exécution s'explique avant tout par une gestion prudente lors de l'ouverture des crédits. Il en a été tenu compte lors de la préparation du budget initial 2019.

2. Frais de mission et de réception : sous-destination 3-2

Ces crédits concernent les dépenses liées au séminaire des services territoriaux, notamment les repas et la collation d'accueil des participants.

DFCT	Exécuté 2017	BR 2018		Exécuté 2018		Taux d'exécution	
	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 238 €	20 000 €	20 000 €	1 291 €	1 291 €	6,5%	6,5%

Concernant le faible taux d'exécution, il s'explique avant tout par une gestion prudente lors de l'ouverture des crédits. Il en a été tenu compte lors de la préparation du budget initial 2019.

3. Formation professionnelle et prestations de conseil : sous-destination 3-3

Ces dépenses concernent à la fois des prestations de conseils juridiques, de conseils en assurance et de l'accompagnement dans le cadre de la certification des comptes.

DFCT	Exécuté 2017	BR 2018		Exécuté 2018		Taux d'exécution	
	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	30 463 €	56 880 €	118 960 €	28 273 €	106 892 €	49,7%	89,9%

Le différentiel entre AE et CP s'explique par le paiement en 2018 de prestations engagées en 2017, notamment le marché des élections (Seven) et par les dépenses relatives aux premiers travaux réalisés dans le cadre de l'audit des comptes. Ces dépenses comptent pour plus de la moitié des décaissements de cette sous-destination.

4. Dépenses informatiques : sous-destination 3-4

Les dépenses d'informatique impactent très majoritairement l'enveloppe « fonctionnement » et, dans une moindre mesure, l'enveloppe « investissement ».

DFCT	Exécuté 2017	BR 2018		Exécuté 2018		Taux d'exécution	
	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	394 815 €	235 000 €	577 000 €	444 624 €	599 271 €	189,2%	103,9%

DINV	Exécuté 2017	BR 2018		Exécuté 2018		Taux d'exécution	
	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	386 355 €	107 000 €	187 000 €	0 €	74 120 €	0,0%	39,6%

Ces dépenses concernent les prestations suivantes :

1. CGI (prestations d'assistance à la maîtrise d'ouvrage) : 285 611 € d'AE et 298 499 € de CP.
2. SOPRA-STERIA (dépenses relatives au progiciel de gestion locative ULIS) : 152 472 € en AE et 316 657 € de CP (dont 74 120 € en investissement). Ces décaissements comprennent notamment une partie de la *tierce maintenance applicative* (TMA), des dépenses liées aux interfaces, au volet régularisations de charge ainsi que des journées d'assistance (nature « fonctionnement »).

3. CEGID (dépenses relatives au progiciel Y2) : 6 541 € d'AE et 44 616 € de CP. La majorité de ces dépenses concerne des journées d'assistance.
4. GFI (logiciel IMMONET et accès aux données de SIREPA) : 13 619 € de CP.

5. Impayés, contentieux et pénalités : sous-destination 3-5

Les dépenses imputées sur cette sous-destination comprennent essentiellement des frais d'huissier et quelques pénalités de retard de paiement.

DFCT	Exécuté 2017	BR 2018		Exécuté 2018		Taux d'exécution	
	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	30 975 €	50 000 €	50 000 €	20 790 €	20 876 €	41,6%	41,8%

D. Les restes à payer (RAP)

Ils correspondent aux soldes restant à payer sur les engagements juridiques (EJ) non soldés.

Au 31 décembre 2018, ils atteignent 5 989 756 €.

Le tableau ci-dessous retrace leur répartition.

RAP AU 31 DÉCEMBRE 2018 (données issues d'Y2)								
Fonctionnement (DFCT)			Investissement (DINV)			Total		
EJ <2018	EJ 2018	Total DFCT	EJ <2018	EJ 2018	Total DINV	EJ <2018	EJ 2018	Total général
802 967 €	256 153 €	3 364 503 €	971 650 €	1 653 603 €	2 625 253 €	1 774 617 €	4 215 139 €	5 989 756 €

Pour information, le niveau initial des restes à payer au 1^{er} janvier 2018 s'établit à 5 443 194 € au regard des retraits d'engagement sur exercices antérieurs. Le BI 2019 prévoit de décaisser près de 3,8 M€ de CP au titre des *restes à payer* calculé au 31 décembre 2018.

II. Les recettes (au sens produits)

Comme mentionné dans le II.D de l'analyse de l'exécution budgétaire, les recettes budgétaires encaissées sont ventilées dans Y2 par nature et non par type de recettes.

Aussi, afin d'avoir une vision plus fine des recettes, il est communiqué ci-après et à titre indicatif, les montants enregistrés dans la balance comptable au titre des produits (solde créditeur de classe 7 au 31 décembre 2018). Ces montants traduisent les mouvements qui sont intervenus au cours de l'exercice 2018, c'est-à-dire principalement les titres de recettes émis par l'ordonnateur et pris en charge par l'agent comptable mais non nécessairement encaissés.

Compte-tenu que le périmètre n'est pas le même que celui des recettes budgétaires, il est normal de constater un décalage, dans le temps et/ou d'exercice, entre l'enregistrement en comptabilité générale et son enregistrement en comptabilité budgétaire.

A. Les loyers

Pour mémoire, deux types de facturation de loyers sont réalisés par l'EPA :

1. la facturation des loyers au titre de l'occupation d'un logement remis en dotation par l'État et géré par l'EPA (parc domanial) ;
2. la facturation des loyers au titre de l'intermédiation réalisée par l'établissement entre le locataire et le bailleur social. Les loyers ainsi perçus constituent un remboursement (total ou partiel) des sommes avancées par l'EPA au bailleur social pour le compte du locataire (parc locatif).

	2016	2017	2018	Écart 2018/2017	Variation 2018/2017
Logements domaniaux (compte 7063)	6 847 042 €	6 802 241 €	7 104 484 €	302 243 €	4,4%
Logements locatifs intermédiés (compte 7064)	822 352 €	737 331 €	641 700 €	-95 631 €	-13,0%
Total (arrondi)	7 669 394 €	7 539 572 €	7 746 184 €	206 612 €	2,7%

Globalement, les recettes locatives progressent de 2,7 % par rapport à 2017.

Plus précisément, les recettes issues des logements domaniaux augmentent de 4,4 % pour atteindre 7 104 484 € alors que celles issues des logements locatifs intermédiés subissent une diminution de 13 %. Conformément à la convention EPA Masse-SNI de mai 2010, l'intermédiation est convertie en gestion directe à chaque changement de locataire.

La hausse de 4,4 % constatée sur le montant encaissé au titre des logements domaniaux provient des mesures prises au CA du 12 juillet 2017 et appliquées au 1^{er} janvier 2018. Pour rappel, elles concernaient une hausse de 3 % de la redevance d'occupation et une hausse de 3 % au titre de la récupération sur travaux.

L'effet de cette hausse est atténuée par l'ajustement du parc domanial qui s'établit à 2 074 logements au 31 décembre 2018 contre 2 131 au 31 décembre 2017.

B. Les provisions pour charges locatives

	2016	2017	2018	Écart 2018/2017	Variation 2018/2017
Charges locatives (compte 7065)	2 663 026 €	2 611 682 €	2 156 385 €	-455 297 €	-17,4%

Les recettes issues de la récupération des charges locatives relatives à l'exercice 2018 subissent un tassement dû notamment à la diminution constatée sur les parcs domaniaux et locatifs.

C. Les produits annexes

Le montant des produits annexes de l'EPA Masse en 2018 s'élève à **179 469 €**. Ces ressources proviennent pour l'essentiel des remboursements issus des régularisations de charges et, dans une moindre mesure, de recettes diverses telles que l'encaissement du loyer de la rue de Thionville loué à I3F ou encore les recettes issues des accès aux antennes.

Pour l'année 2018, seules ont été encaissées au titre des régularisations de charges, celles liées aux logements locatifs. En effet, concernant les logements domaniaux, la campagne de régularisation des charges 2017 ayant été différée, aucune recette n'a été encaissée. Elles le seront début 2019.

D. Les immobilisations en cours

Ce poste retrace principalement les versements effectués par les mandataires d'assistance à maîtrise d'ouvrage au profit de l'EPA lorsque les paiements des appels de fonds relatifs aux travaux immobiliers ont été supérieurs aux dépenses réalisées auprès des entreprises attributaires des lots de travaux. En 2018, le montant des titres de recettes émis s'élève à **148 228 €**.

E. Les indemnisations des assurances

L'EPA Masse a perçu en 2018, de la part des assurances, un montant de **17 243 €** au titre de l'indemnisation des sinistres.

F. Les premières mises de Masse

Les premières mises de Masse correspondent à 1 % du traitement annuel brut, que chaque agent des douanes en activité doit verser à l'établissement lorsqu'il bénéficie d'un logement pour la première fois.

Au titre des mises de Masse, une somme de **51 097 €** a été perçue - quasi stable par rapport à 2017.

G. Subvention DGDDI

Le montant de la subvention de fonctionnement versée par la DGDDI à la Masse a été de **500 000 €**, identique à 2017. Il est à noter que, pour l'exercice 2018, la notification et le versement de la subvention est intervenue dès le mois de février 2018. Elle était versée au cours du dernier trimestre de l'année N lors des deux derniers exercices.

H. Parts-État

L'établissement perçoit de la DGDDI des remboursements fondés sur une répartition du coût de fonctionnement de locaux partagés. L'EPA paie dans un premier temps l'intégralité des charges et récupère auprès de l'État dans un second temps la proportion dont il a la charge. Pour 2018, l'agent comptable a été mis définitivement fin aux remboursements « au coup par coup » dont bénéficiait l'établissement, au profit d'échéances semestrielles.

Le montant perçu a atteint **106 396 €**.

I. Dégrèvements d'impôts

Ces recettes, d'un montant de **76 741 €**, proviennent exclusivement de dégrèvements obtenus par les services territoriaux sur les impôts et taxes dus par l'EPA. Pour 2018, les recettes ont subi un fléchissement de 30 % par rapport à 2017 qui s'explique notamment par un décalage de la campagne de recensement des dégrèvements auprès des services territoriaux. Ils seront comptabilisés sur l'exercice 2019.

J. Versement du compte d'affectation spéciale (CAS)

Une subvention d'un montant de **934 279 €** a été versée en 2018 sur le CAS immobilier. Il s'agit du retour d'une partie de la recette des cessions intervenues au cours des exercices 2016 et 2017 (vente des biens de Frevillers, Collonges-sous-Salève, Granville, Valenciennes et Agay).

III. Les opérations non budgétaires (dont les dépôts de garantie)

Les dépôts de garantie correspondent à un mois de loyer hors charges. Ils sont destinés à couvrir d'éventuelles réparations devant rester à la charge du locataire lors de la libération du logement. Dans le cas contraire, ils ont vocation à être restitués au locataire sortant.

Il est rappelé que dans le cadre réglementaire de la GBCP, les dépôts de garantie versés ou remboursés par les locataires sont des opérations qui n'ont pas d'impact en comptabilité budgétaire et sortent du calcul du solde budgétaire. En revanche, elles ont un impact sur la trésorerie.

Si au 1^{er} septembre 2017, la généralisation du dépôt de garantie à l'ensemble des locataires a généré une nette augmentation des recettes sur ce poste (cf. *infra.*), les décaissements afférents ont augmenté moins sensiblement. Cet écart se résorbera naturellement au fur et à mesure du fait du moindre décalage entre les flux entrants (encaissement) et les flux sortants (remboursement).

Dépôts de garantie et cautions (comptes 16511 et 16518)	2016	2017	2018	Écart 2018/2017	Variation 2018/2017
En encaissement	17 763 €	36 801 €	158 289 €	121 488 €	330,1%
En décaissement	28 196 €	29 326 €	40 174 €	10 848 €	37,0%

Les *opérations non budgétaires pour solde* reprennent des opérations comptables non rapprochées d'opérations budgétaires. Elles s'élèvent en 2018 à **33 793 €**.

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

NB: Pour les opérateurs de l'Etat, l'autorisation d'emplois sous plafond LFI doit correspondre au plafond notifié par le responsable du programme chef de file de l'Etat en conformité avec le plafond d'emploi législatif du programme

Tableau détaillé des emplois

[illegible]

TABLEAU Autorisations budgétaires - Exécuté au 31/12/2018

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES							
	AE			CP			
	BI 2018	BR 2018	Exécuté au 31 12 2018	BI 2018	BR 2018	Exécuté au 31 12 2018	Rappel : Exécuté au 31 12 2017
Personnel	130 000	130 000	114 723	130 000	130 000	114 723	103 785
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>							
Fonctionnement	11 848 854	12 158 854	9 916 711	11 778 307	12 277 307	8 678 687	7 919 920
Intervention							
Investissement	2 829 442	3 141 442	2 602 241	6 868 861	6 815 861	3 293 703	4 900 315
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	14 808 296	15 430 296	12 633 675	18 777 168	19 223 168	12 087 113	12 924 020

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)	-	-		-		75 336	
---	---	---	--	---	--	---------------	--

RECETTES							
MONTANTS							
BI 2018	BR 2018	Exécuté au 31 12 2018	Rappel : Exécuté au 31 12 2017				
12 377 515	13 311 794	12 162 449	12 842 206	Recettes globalisées			
				Subvention pour charges de service public			
700 000	1 634 279	1 610 655	2 189 874	Autres financements de l'Etat			
				Fiscalité affectée			
				Autres financements publics			
11 677 515	11 677 515	10 551 794	10 652 332	Recettes propres			
				Recettes fléchées*			
				Financements de l'Etat fléchés			
				Autres financements publics fléchés			
				Recettes propres fléchées			
12 377 515	13 311 794	12 162 449	12 842 206	TOTAL DES RECETTES (C)			

6 399 653	5 911 374	0	81 814	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)			
------------------	------------------	----------	---------------	--	--	--	--

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU
Dépenses par destination - Recettes par origine

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination – Exécuté au 31/12/2018

Budget	DEPENSES									
	Personnel		Fonctionnement		Intervention (le cas échéant)		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE (A)	CP (B)
Destination 1 : « gestion locative et habitabilité des logements »	114 723	114 723	4 111 042	4 088 938					4 225 765	4 203 661
Destination 2 : « gestion et entretien du patrimoine immobilier »		0	5 301 450	3 852 177			2 602 241	3 219 583	7 903 691	7 071 760
Destination 3 : « fonctions support »		0	504 219	737 572				74 120	504 219	811 692
TOTAL	114 723	114 723	9 916 711	8 678 687			2 602 241	3 293 703	12 633 675	12 087 113

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B

75 336

Tableau des recettes par origine - Exécuté au 31 12 2018

Budget	RECETTES								
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total (C)
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financement de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Origine 1	0	1 610 655	0	0	10 551 794	0	0	0	12 162 449
TOTAL	0	1 610 655	0	0	10 551 794	0	0	0	12 162 449

SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C

●

TABLEAU
Equilibre financier – Exécution au 31 12 2018

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS (utilisation des financements)				FINANCEMENTS (couverture des besoins)		
	<i>Rappel : Exécuté au 31 12 2017</i>	Exécuté au 31 12 2018		<i>Rappel : Exécuté au 31 12 2017</i>	Exécuté au 31 12 2018	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	81 814	-		75 336		Solde budgétaire (excédent) (D1)*
Remboursements dépôts de garantie (b1)		40 174		158 289		Encaissement des dépôts de garantie (b2)
Opérations comptables en écart (décaissements de l'exercice)	589 817					
Autres décaissements sur comptes de tiers (e1) (non budgétaires)						Autres encaissements sur comptes de tiers (e2) (non budgétaires)
				33 793		Autres encaissements non budgétaires
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	671 631	40 174	et	267 418		Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
Variation de trésorerie (ABONDEMENT) (I)= (2) - (1)		227 244	ou	671631	-	Variation de trésorerie (PRELEVEMENT) (II)=(1) - (2)
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***</i>		-	ou		-	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***</i>
<i>dont Abondement de la trésorerie disponible (d) (non fléchée)</i>		227 244	ou	671631	-	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie disponible (d) (non fléchée)</i>
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	671 631	267 418	et	671631	267 418	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU
Situation patrimoniale – Exécuté au 31 12 2018

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat

CHARGES	Rappel : Exécuté au 31 12 2017	BI 2018	BR 2018		Exécuté au 31 12 2018	PRODUITS	Rappel : Exécuté au 31 12 2017	BI 2018	BR 2018		Exécuté au 31 12 2018
Personnel	103 785	130 000	130 000		125 028	Subventions de l'Etat			-	-	
dont charges de pensions civiles*						Fiscalité affectée					
Fonctionnement autre que les charges de personnel	11 476 491	14 487 006	15 707 389		12 329 930	Autres subventions (subv DGDdi)	500 000	500 000	500 000		500 000
Intervention (le cas échéant)						Autres produits	12 949 645	13 354 066	14 242 449		12 502 795
TOTAL DES CHARGES (1)	11 580 276	14 617 006	15 837 389		12 454 958	TOTAL DES PRODUITS (2)	13 449 645	13 854 066	14 742 449	-	13 002 795
Résultat : bénéfice (3) = (2) - (1)	1 869 369				547 837	Résultat : perte (4) = (1) - (2)		762 940	1 094 940		0
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	13 449 645	14 617 006	15 837 389		13 002 795	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	13 449 645	14 617 006	15 837 389	-	13 002 795

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Rappel : Exécuté au 31 12 2017	BI 2018	BR 2018		Exécuté au 31 12 2018
Résultat de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	1 869 369	-762 940	-1 094 940		547 837
+ (C 68) dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 866 182	2 708 699	3 397 082		3 395 887
- (C 78) reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	1 676 575	1 531 551	2 219 934		2 220 374
+ (C 675) valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés					
- (C 775) produits de cession d'éléments d'actifs					
- (C 777) quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice					
= CAF ou IAF*	3 058 976	414 208	82 208		1 723 350

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Rappel : Exécuté au 31 12 2017	BI 2018	BR 2018		Exécuté au 31 12 2018	RESSOURCES	Rappel : Exécuté au 31 12 2017	BI 2018	BR 2018		Exécuté au 31 12 2018
Insuffisance d'autofinancement					0	Capacité d'autofinancement	3 058 976	414 208	82 208		1 723 350
Investissements	7 400 864	6 868 861	30 055 161		26 957 863	Financement de l'actif par l'Etat	3 675 628		24 173 579		24 173 579
Remboursement des dettes financières		50 000	50 000		40 174	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	50 713	55 000	55 000		50 425
Ecart	-288 151				-248 486	Autres ressources					
TOTAL DES EMPLOIS (5)	7 112 713	6 918 861	30 105 161		26 749 551	Augmentation des dettes financières	7 899	70 000	70 000		158 289
Apport au fonds de roulement (7) = (6)- (5)						TOTAL DES RESSOURCES (6)	6 793 216	539 208	24 380 787		26 105 643
						Prélèvement sur fonds de roulement (8) = (5)-(6)	319 497	6 379 653	5 724 374		643 908

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

					Rappel : Exécuté au 31 12 2017		BI 2018	BR 2018	Exécuté au 31 12 2018
Variation du FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)					-319 497		6 379 653	5 724 374	-643 908
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT					352 134		-	-167 000	-871 152
Variation de la TRESORERIE : APPORT ou PRELEVEMENT*					-671 631		6 379 653	5 891 374	227 244
Niveau du FONDS DE ROULEMENT					13 796 050		3 132 762	8 071 676	13 152 142
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT					453 553		101 419	620 552	-417 599
Niveau de la TRESORERIE					13 342 497		3 031 343	7 451 123	13 569 741

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

TABLEAU 8
Plan de trésorerie – Exécution 2018

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de trésorerie annuelle
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	13 342 497	13 325 878	13 726 937	13 793 121	13 979 796	13 844 092	14 079 175	14 350 592	13 870 386	14 775 872	13 343 684	14 436 105	
ENCAISSEMENTS													12 320 738
<i>Recettes budgétaires globalisées</i>	0	703 987	1 011 284	1 349 018	887 743	860 708	921 724	966 517	1 544 046	276 147	2 533 916	1 107 360	12 162 449
Autres financements de l'État	0	0	1 265	505 240	23 970	2 765	4 232	7 089	14 156	57 115	953 851	40 971	1 610 655
Ressources propres	0	703 987	1 010 019	843 778	863 773	857 943	917 492	959 427	1 529 890	219 031	1 580 065	1 066 389	10 551 794
<i>Recettes budgétaires fléchées</i>													
Financements de l'État fléchés													
Autres financements publics fléchés													
Mécénats fléchés													
Autres recettes fléchées													
<i>Opérations non budgétaires</i>	0	1 839	14 140	15 734	15 674	9 824	12 717	29 953	28 167	12 853	4 708	46 472	192 081
Dépôts et cautionnements : encaissement (dépôts de garantie)	0	1 839	14 140	15 734	15 674	9 824	12 717	29 953	28 167	12 853	4 708	12 680	158 289
Opérations non budgétaires pour solde de l'exercice												33 792	33 792
Opérations gérées en comptes de tiers :													
- TVA encaissée													0
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements													0
- Autres encaissements d'opérations gérées en comptes de tiers													0
A. TOTAL	0	705 825	1 025 424	1 364 752	903 416	870 532	934 441	996 470	1 572 214	289 000	2 538 624	1 153 831	12 354 530
DECAISSEMENTS													
<i>Dépenses liées à des recettes globalisées</i>	16 620	303 034	958 894	1 176 072	1 033 677	634 216	661 038	1 472 426	663 176	1 716 242	1 441 643	2 010 076	12 087 113
Personnel	0	17 014	0	16 557	11 749	7 024	2 957	15 732	6 445	8 265	9 995	18 985	114 723
Fonctionnement	16 620	286 021	958 894	781 826	615 889	395 567	563 664	506 555	419 780 €	1 499 123	888 070	1 746 679	8 678 687
Investissement	0	0	0	377 689	406 039	231 625	94 416	950 139	236 952	208 854	543 578	244 412	3 293 703
<i>Opérations non budgétaires</i>	0	1 732	346	2 005	5 443	1 234	1 985	4 251	3 551	4 946	4 561	10 120	40 174
Dépôts et cautionnements : remboursement (dépôts de garantie)	0	1 732	346	2 005	5 443	1 234	1 985	4 251	3 551	4 946	4 561	10 120	40 174
<i>Emprunts : remboursements (dépôts de garantie en %)</i>	0,00 %	3,46 %	0,69 %	4,01 %	10,89 %	2,47 %	3,97 %	8,50 %	7,10 %	9,89 %	9,12 %	20,24 %	80,35 %
B. TOTAL	16 620	304 766	959 240	1 178 077	1 039 120	635 450	663 023	1 476 677	666 727	1 721 188	1 446 204	2 020 196	12 127 286
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	-16 620	401 059	66 184	186 675	-135 704	235 082	271 418	-480 207	905 487	-1 432 188	1 092 421	-866 364	227 244
SOLDE CUMULE (1) + (2)	13 325 878	13 726 937	13 793 121	13 979 796	13 844 092	14 079 175	14 350 592	13 870 386	14 775 872	13 343 684	14 436 105	13 569 741	13 569 741

* Variation de trésorerie correspondant à celle du tableau d'équilibre financier

TABLEAU 9
Opérations pluriannuelles – exécution au 31 12 2018

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Exécution d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

		Prévision	Exécution 2018							Prévision N+1 et suivantes	
Opération	Nature	Coût total de l'opération	AE consommées les années antérieures à 2018	AE consommées en 2018	TOTAL des AE consommées	CP consommés les années antérieures à 2018	CP consommés en 2018	TOTAL des CP consommés	Restes à payer	Solde à engager	Solde à payer
		(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6)	(7) = (5) + (6)	(8) = (4) - (7)	(9) = (1) - (4)	(10) = (1) - (7)
Programmation Immobilière	Personnel										
	Fonctionnement	3 378 161	996 174	2 381 987	3 378 161	119 274	927 237	1 046 511	2 331 650	0	2 331 650
	Intervention										
	Investissement	6 553 431	4 052 387	2 501 044	6 553 431	1 286 926	3 118 386	4 405 312	2 148 119	0	2 148 119
Total Op.1		9 931 592	5 048 561	4 883 031	9 931 592	1 406 200	4 045 623	5 451 823	4 479 769	0	4 479 769
SI EPA	Personnel										
	Fonctionnement	1 498 602	1 053 978	444 624	1 498 602	611 331	599 271	1 210 602	288 000	0	288 000
	Intervention										
	Investissement	760 370	760 370	0	760 370	405 274	74 120	479 394	280 976	0	280 976
Total Op.2		2 258 972	1 814 348	444 624	2 258 972	1 016 605	673 391	1 689 996	568 976	0	568 976
Réservations de Logements	Personnel										
	Fonctionnement	845 000	772 500	72 500	845 000	687 500	22 500	710 000	135 000	0	135 000
	Intervention										
	Investissement		0	0	0	0	0	0		0	
Total Op.3		845 000	772 500	72 500	845 000	687 500	22 500	710 000	135 000	0	135 000
	Ss total personnel										
	Ss total fonctionnement	5 721 763	2 822 652	2 899 111	5 721 763	1 418 105	1 549 008	2 967 113	2 754 650	0	2 754 650
	Ss total intervention										
	Ss total investissement	7 313 801	4 812 757	2 501 044	7 313 801	1 692 200	3 192 506	4 884 706	2 429 095	0	2 429 095
TOTAL		13 035 564	7 635 409	5 400 155	13 035 564	3 110 305	4 741 514	7 851 819	5 183 745	0	5 183 745

B - Exécution des recettes

		Prévision	Exécution		Prévisions en N+1 et suivantes
Opération	Nature	Financement de l'opération	Encaissements des années antérieures à N	Encaissement réalisés en N	Reste à encaisser en N+1 et suivantes
		(11)	(12)	(13)	(14) = (11) - (12) - (13)
Op. 1	Financement de l'Etat*				
	Autres financements publics**				
	Autres financements***				
	Total Op.1				
	Ss total financement de l'Etat				
	Ss total autres financements publics				
	Ss total autres financements				
TOTAL					

* Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financements de l'Etat fléchés

** Autres financements publics et autres financements publics fléchés

*** Recettes propres et recettes propres fléchés

TABLEAU 10
Synthèse budgétaire et comptable – Exécuté au 31 12 2018

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		Compte financier 31 12 2017	BR 2018	Compte financier 31 12 2018
Niveaux initiaux	1 Niveau initial de restes à payer	non déterminé	6 345 074	5 443 194
	2 Niveau initial du fonds de roulement	14 115 547	13 796 050	13 796 050
	3 Niveau initial du besoin en fonds de roulement	101 419	453 553	453 553
	4 Niveau initial de la trésorerie	14 014 127	13 342 497	13 342 497
	4.a dont niveau initial de la trésorerie fléchée			
	4.b dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	14 014 127	13 342 497	13 342 497
Flux de l'année	5 Autorisations d'engagement	non déterminé	15 430 296	12 633 675
	6 Résultat patrimonial	1 869 369	-1 094 940	547 837
	7 Capacité d'autofinancement (CAF) ou Insuffisance d'autofinancement (IAF)	3 058 976	82 208	1 723 350
	8 Variation du fonds de roulement	-319 497	-5 724 374	-643 908
	9 Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire			
	10 Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF	SENS		
	Variation des stocks	+ / -		
	Charges sur créances irrécouvrables	-		
	Produits divers de gestion courante	+		
	11 Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie	SENS	-187 000	-719 244
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	4 930 037	
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	7 400 655	-200 000
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	3 314 400	-20 000
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	6 057 120	33 000
	12 Solde budgétaire	-81 814	-5 911 374	75 336
	12.a Recettes budgétaires	12 842 206	13 311 794	12 162 449
	12.b Crédits de paiement (ouverts/consommés)	12 924 020	19 223 168	12 087 113
	13 Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires		20 000	-151 908
	14 Variation de la trésorerie	-671 631	-5 891 374	227 244
	14.a dont variation de la trésorerie fléchée			
	14.b dont variation de la trésorerie non fléchée	-671 631	-5 891 374	227 244
	15 Variation du besoin en fonds de roulement	0	-167 000	-871 152
	16 Variation des restes à payer	non déterminé	-3 792 872	546 562
Niveaux finaux	17 Niveau final de restes à payer	non déterminé	2 552 202	5 989 756
	18 Niveau final du fonds de roulement	13 796 050	8 071 676	13 152 142
	19 Niveau final du besoin en fonds de roulement	101 419	620 553	-417 599
	20 Niveau final de la trésorerie	13 342 497	7 451 123	13 569 741
	20.a dont niveau final de la trésorerie fléchée		0	0
	20.b dont niveau final de la trésorerie non fléchée	13 342 497	7 451 123	13 569 741

Comptabilité budgétaire
Comptabilité générale

Compte Financier 2018

Quelques éléments d'analyse comptable et financière

La comptabilité générale de l'établissement, tenue conformément aux dispositions de l'instruction comptable commune, est présentée en fin d'exercice dans un **compte financier** soumis à l'approbation du Conseil d'administration.

Le compte financier fait notamment apparaître :

- Un **compte de résultat**, qui retrace les opérations de charges (classe 6) et de produits (classe 7) qui correspondent aux coûts engagés et aux revenus générés durant l'exercice. Leur solde, le **résultat**, représente, à la clôture de l'exercice, l'enrichissement (si bénéfice) ou l'appauvrissement (si pertes) de l'établissement ;
- Un **bilan**, qui décrit, **au passif**, l'ensemble des ressources perçues par l'établissement depuis sa création (dont : remises en dotations, subventions d'investissement, affectations successives des résultats, emprunts) et, **à l'actif**, l'emploi qui en a été fait (dont : immobilisations, stocks, créances, disponibilités bancaires).

Après rappel des principaux faits ayant marqué en 2018 l'action de l'Agence comptable, la présente notice reprend de façon succincte **quelques éléments d'analyse comptable et financière**, dont la vocation est d'éclairer les membres du Conseil d'administration, quant à leur compréhension ou leur interprétation des données chiffrées constituant le compte financier soumis à leur approbation.

FAITS MARQUANTS DE 2018, LA LECTURE DE L'AGENCE COMPTABLE

1 – Depuis le 1^{er} janvier 2018, l'établissement est doté de deux outils informatiques

Un outil budgétaire et comptable Y2, dont les fonctionnalités ont, selon l'éditeur Cegid Public, été conçues pour une mise en œuvre complète et totale des dispositions du décret n°2012-1246 dit décret GBCP.

Un outil de gestion locative ULIS interfacé avec la solution budgétaire et comptable Y2.

Ces outils, contrairement à l'ancien (Sirep@net), sont partagés par l'ensemble des acteurs de la chaîne, qu'il s'agisse du Service Central (SC), de l'Agence comptable (AC) ainsi que des services territoriaux (ST).

2 – Une reprise des soldes et titres 2017 par l'Agence comptable intervenue très tardivement

Le prestataire n'a pas été en mesure d'intégrer les historiques de données comptables dans la nouvelle application Y2. L'Agent comptable, en plein accord et avec le soutien de l'ordonnateur central, s'est résigné, dans le courant d'août 2018, à engager un plan d'actions dénommé « *Opération Daudet* » aux fins de procéder en lieu et place du prestataire à la reprise totale des soldes des comptes 2017 ainsi qu'à la reprise partielle des instances d'encaissement 2017.

La reprise des soldes réalisée « à la main » par les équipes de l'Agence n'a pu intervenir que fin septembre 2018, c'est-à-dire avec 270 jours de retard par rapport à l'année précédente, avec, nécessairement, un réel risque dans la fiabilité des données reprises dans Y2. Le reste des instances d'encaissement 2017 a quant à lui été repris en décembre 2018.

À noter que l'établissement a pris en compte la diligence émise préventivement par le comptable, visant à ce que le Conseil d'Administration, en raison des difficultés précitées, ne se réunisse pas aussi tôt qu'en 2017 et 2018.

3 - Une facturation mensuelle des loyers avec l'interface ULIS/Y2 peu performante

Pour réaliser les tâches liées à la facturation, les équipes de l'établissement ont dû opérer en 2018 avec une interface ULIS/Y2 pas totalement opérationnelle (des rejets de prélèvements ne basculant pas vers Y2 et devant être intégrés manuellement dans l'outil comptable par exemple), peu performant (lenteur dans la prise en charge des titres et la confirmation du fichier de prélèvement). De surcroît, les prestataires n'ont pas toujours été très réactifs pour répondre aux difficultés techniques et organisationnelles rencontrées par les équipes. Par conséquent, plusieurs opérations effectuées en début d'exercice suscitent certains doutes sur la fiabilité des procédures et donc des données.

4 - Rapprochement bancaire peu aisé compte tenu des dysfonctionnements des applications

Il n'a pas été possible de procéder, dans les 9 premiers mois de l'année, de manière sereine et fonctionnelle, à un rapprochement bancaire quotidien. En effet, il a fallu du temps, de la patience et de la persévérance aux équipes de l'agence comptable pour surmonter les « subtilités » techniques de l'outil très mal exposées lors des séances de formation prévues au marché. Enfin, la reprise des soldes n'ayant pas été effectuée dès janvier 2018, il n'a pas été possible de « letter » les écritures aussi tôt qu'il aurait été nécessaire. Le premier rapprochement n'a donc pu s'opérer que début octobre 2018.

Une série de pointages de l'ensemble des écritures passées de janvier à septembre 2018 a permis d'identifier et de corriger certaines erreurs et anomalies. Mais ces actions n'ont pas permis de déterminer la totalité des écarts constatés en début de processus. Au 31 décembre 2018, le rapprochement bancaire fait état d'un écart non expliqué de **1 943,06 €**. Cet écart donnera lieu en 2019 à toutes les expertises utiles.

5 - Comptabilisation des créances douteuses en mode dégradé

Dans le cadre des opérations de fin d'exercice, les créances jugées 'douteuses' font l'objet d'une comptabilisation au compte 416. Jusque-là, les fonctionnalités permettant de comptabiliser ces créances dans l'ancien outil comptable [Sirep@net](#) étaient jugées efficaces et fonctionnelles. Malheureusement, il n'a pas été possible de transposer le mode opératoire de [Sirep@net](#) dans Y2 comme cela avait pourtant été indiqué lors de la formation assurée par Cegid le 25 octobre 2018.

Devant l'impossibilité de modifier le compte de contrepartie d'une instance d'encaissement (menu « mise à jour des instances d'encaissement »), il a fallu renseigner un fichier prédéfini et l'intégrer par le module '*Interface écriture comptable*'. Ainsi, les écritures ont pu finalement être intégrées après plusieurs tentatives en février 2019. Cette manière de faire (saisie de centaines de lignes dans un tableau) présente un réel risque pour la fiabilité des données.

6- L'outil Y2 n'a pas permis d'éditer les états du compte financier sans une intervention de l'Agence

Plusieurs écarts ont été constatés entre les états du compte financier édités à partir de l'outil Y2 (plan de trésorerie, tableau d'équilibre financier par exemple) et les données comptabilisées durant l'exercice 2018.

Il est possible, voire probable, que des formules des modèles de documents intégrés dans Y2 soient incomplètes, voire erronées. De même, le tableau de synthèse budgétaire et comptable en exécution (TBSCE) a dû faire l'objet d'une saisie directe par l'établissement. Tout laissait pourtant entendre que les états budgétaires et comptables issus de l'outil seraient constitués automatiquement en fonction des écritures saisies.

La première année d'utilisation du nouveau SI aura relevé pour les équipes de l'établissement à la fois de la gageure et de l'épopée dont il sera rendu compte à la DGFIP par l'Agent comptable.

Il faut cependant noter que ni les locataires ni les fournisseurs de l'établissement n'ont été pénalisés par ces difficultés.

PRINCIPALES COMPOSANTES DU COMPTE FINANCIER 2017

I - Le compte de résultat, évolution et enseignements

L'EPA Masse présente pour 2018 **un résultat net comptable de 547 837 €.**

I-1. Évolution depuis 2011 [base 100 = résultat moyen 2012-2018]

Base 100 (1.311.740 €)	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	19	93	182	122	143	42

I-2. Evolution détaillée au cours des trois derniers exercices

Compte de résultat (en €)	2016	2017	2018
Chiffre d'affaires	10344996,15	10 693 051,78	9 938 719,38
Consommations en provenance de tiers	-5 576 244,84	-5 654 733,1	-6 708 216,74
Valeur ajoutée	4 768 751,31	5 038 318,68	3 230 502,64
Subvention d'exploitation	500 000,00	500 000,00	500 000,00
Impôts et taxes	- 2 010 890,93	-1 893 635,30	-1 866 352,44
Charges de personnel	- 154 380,13	-103 370,60	-125 027,66
EBE	3 103 480,25	3 541 312,78	1 739 122,54
Reprises sur provisions d'exploitation	1 719 582,16	1 676 574,83	2 220 373,78
Autres produits de gestion courante	460 085,46	443 776,33	326 458,18
Autres charges de gestion courante	- 923 064,70	-1 060 168,76	-359 474,24
Transfert de charges	18 617,37	24 784,12	17 243,36
Dotation aux amortissements et provisions d'exploitation	- 2 904 435,66	-2 866 181,70	-3 395 886,83
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 474 264,88	1 760 097,60	547 836,79
Produits financiers	0,00	0,00	0,00
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	1 474 264,08	1 760 097,60	547 836,79
Produits exceptionnels	152 905,53	111 458,15	0,00
Charges exceptionnelles	- 12 400,01	-2 186,37	0,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	140 505,52	109 271,78	547 836,79
RÉSULTAT NET COMPTABLE	1 614 770,40	1 869 369,38	547 836,79

Commentaires

- 1- Le résultat net comptable de 2018 a diminué de 70,70 % par rapport à l'exercice 2017. Il s'agit là du deuxième moins bon résultat des 6 derniers exercices en date.
- 2- La baisse du chiffre d'affaires est quant à elle de 7,05 % sur la même période.
- 3- Le résultat d'exploitation 2018 a également diminué sur un an, de 68,87 %.
- 4- La valeur ajoutée a diminué de 35,88 % par rapport à l'exercice 2017.
- 5- Enfin, l'excédent brut d'exploitation (EBE) a diminué de 50,89 % par rapport à 2017.

II- Les soldes intermédiaires de gestion (SIG)

II-1. Evolution sur le moyen terme des principaux SIG

Principaux SIG	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Valeur ajoutée	3 971 548,29	4 227 333,78	5 160 197,47	4 768 751,31	5 038 318,68	3 230 502,64
Excédent Brut d'Exploitation	2 947 396,75	2 662 322,63	3 662 874,87	3 103 480,25	3 541 312,78	1 739 122,54
Résultat d'exploitation	244 805,63	1 198 909,23	2 273 276,08	1 474 264,88	1 760 097,60	547 836,79
Rappel du résultat net comptable	251 280,08	1 205 923,13	2 392 055,01	1 614 770,40	1 869 369,38	547 836,79

II-2. Glossaire et enseignements

Il est rappelé que le chiffre d'affaires [cf. son évolution page précédente] mesure l'activité de l'établissement. Étant donné la vocation de l'EPA Masse, il comprend très essentiellement les revenus de location (redevances d'occupation et provisions sur charges).

Valeur ajoutée

Elle permet de mesurer la richesse créée par l'établissement.

Excédent brut d'exploitation (EBE)

Il rend compte de la rentabilité économique de l'établissement et constitue la part de valeur destinée à développer la production de l'établissement.

Résultat d'exploitation

Il mesure également la rentabilité et la performance de l'établissement.

Commentaires

1 - Rappel : le chiffre d'affaires est donc en baisse par rapport à 2017 de 7,05%.

2- La valeur ajoutée (VA) a diminuée de 35,88 % en 2018. Cette baisse significative est à rapprocher de celle précitée du chiffre d'affaires et, en même temps, de consommations externes (en provenance de tiers) en hausse significative (+18.63 %).

3- L'EBE connaît une baisse importante de 50,89 %, liée à une forte diminution de la valeur ajoutée

4- L'évolution du résultat d'exploitation (-68,87%) 'suit' logiquement celles de la diminution de la VA et de l'EBE.

La rentabilité nette mesure la rentabilité de l'établissement par rapport à son chiffre d'affaires. En 2018, cette rentabilité s'établit à 5,51 %. En d'autres termes, pour 100 euros de chiffre d'affaires généré, l'établissement a dégagé un bénéfice de 5,51 euros.

III- Le bilan de l'EPA Masse au 31 décembre 2018

III-1. Actif

En K€

Actif	2016	2017	2018
Actif immobilisé net	74.360	79.125	101.849

Evolution de l'actif immobilisé (immobilisations corporelles, incorporelles et financières)

La valeur brute (hors amortissements) des investissements en immobilisations de l'EPA Masse est de 145,220 M€ au 31.12.2018 et la valeur nette de 101,849 M€. L'actif corporel brut s'est donc accru de 25,889 M€ en 2018, soit + 21,70 % par rapport à 2017.

Ce montant comprend notamment l'évaluation par les services de la DGFIP du bien domanial 'La Joliette' pour un montant supérieur à 23 M€.

Evolution de l'actif circulant

En €

Actif	2016	2017	2018
Stock et créances	1 314 128	1 217 422	1 345 690
Disponibilités	14 014 128	13 342 497	13 569 741
Total	15 328 256	14 551 156	14 915 431

L'actif circulant a augmenté de 2,5 % sur l'exercice 2018. Cette hausse s'explique notamment par une augmentation des créances détenues sur les tiers (sociétés et locataires).

La question des « créances douteuses » et des impayés

1- Evolution sur un an des créances douteuses

Type de créances	CF 2017	CF 2018	Evolution sur un an
Locataires douaniers (4161)	456.217,43€	426 632,10	-6,48 %
Locataires tiers (4162)	214.078,72€	146 508,79	-31,56 %
Total	670.510,15€	573 140,89	-14.52 %

En 2018, l'établissement (SC-AC) a décidé de prendre en charge comptablement les régularisations de charges non plus au dernier quadrimestre de N+1 mais en début de N+2.

Ce changement de pratique explique nécessairement, au moins en partie, l'amélioration du niveau des créances douteuses en 2018. Il présente également l'avantage de rendre impossible une évolution contraire, d'une part, des créances douteuses et, d'autre part, des impayés mesurés en fin d'année.

2- Evolution sur un an des impayés et enseignements

Rappel de la définition des impayés : tout paiement non effectué à l'échéance, même si le titre n'a été émis que quelques semaines avant le recensement des impayés.

Au jour d'établissement de ce document, l'Agence n'est pas en mesure de communiquer les montants des impayés par « catégorie » de débiteurs (Douaniers / Tiers). Dans le contexte précité du démarrage du nouveau SI, la résolution de ce point n'a pas été considérée comme prioritaire.

L'évolution des impayés en 2018 est la suivante :

	Début 2017	Début 2018	Début 2019	Evolution à 12M	à 24M	à 36M
Total impayés	778.463,23€	692.002,66€	621.281,36	-10,22 %	-20,19 %	-29,19 %
Total débiteurs	489	330	282	-14,55 %	-42,33 %	-59,60 %

Commentaires

1- L'inversion de tendance constatée fin 2016 est toujours confirmée : **le volume d'impayés de l'établissement se rétracte une nouvelle fois, pour la troisième année consécutive.**

Recul de 85 000 € en 2017, nouveau recul de 70 000 € en 2018.

2- La décrue du nombre de débiteurs constatée en 2016 se confirme en 2018.

3- En 2018 (cf. supra), créances douteuses et impayés ont suivi la même évolution, baissière.

III-2. Passif

Evolution des capitaux propres

En €

Passif	2016	2017	2018
Capitaux propres	87 730 736	92 210 822	114 259 231

Les capitaux propres affichent une forte hausse de 23,91 % en 2018, qui s'explique essentiellement par l'intégration de l'évaluation de 'La Joliette' (23M€).

Evolution des dettes de court terme

En €

	2016	2017	2018
Dettes financières	101 864	109 763	229 038
Dettes d'exploitation	1 212 709	763 870	1 763 293
Total	1 314 573	873 633	1 992 331

Les dettes court-terme (fournisseurs et autres dettes) affichent une hausse de 128,05 % en 2018. Cette évolution s'explique par le montant important de 930 k€ des charges à payer (factures non parvenues).

IV- Analyse financière de l'établissement

IV-1. La capacité d'autofinancement (CAF) de l'établissement en 2018

La capacité d'autofinancement (CAF) permet d'évaluer le montant des revenus nets dégagés par l'activité de l'établissement et mesure l'aptitude de l'établissement à financer son développement et à préserver son indépendance financière.

Calcul de la Capacité d'Autofinancement (CAF)		2016	2017	2018
+	Résultat net comptable	1 614 770,40 €	1 869 369,38 €	547 836,79
+	Dotations aux amortissements et provisions	2 904 435,66 €	2 866 181,70 €	3 395 886,83
-	Reprises sur amortissements et provisions	1 719 582,16 €	1 676 574,83 €	2 220 373,78
+	Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	0 €	0 €	0 €
-	Produits des cessions d'éléments d'actifs	0 €	0 €	0 €
-	Neutralisation des amortissements sur biens remis en dotation	0 €	0 €	0 €
=		2 799 623,90 €	3 058 976,25 €	1 723 349,84 €

IV-2. Le Fonds de Roulement Net Global (FRNG)

Le FRNG mesure les ressources dont l'établissement dispose à moyen et long terme (hors chiffre d'affaires) pour financer son exploitation courante.

FRNG = Ressources stables - Emplois stables

Ressources stables = Capitaux permanents (Capitaux propres + Dettes financières) + amortissements + provisions

Ressources stables = 114 259 231,39 + 229 037,72 + 43 883 745,27 + 0 = **158 372 014,38**

Emplois stables = Immobilisations brutes (Immobilisations incorporelles + Immobilisations corporelles + Immobilisations financières)

Emplois stables = 803 995,44 + 141 914 197,03 + 2 501 680,13 = **145 219 872,60**

FRNG 2018 = **13 152 141,78 €**

IV-3. Le Besoin en Fonds de Roulement (BFR)

Le Besoin en Fonds de Roulement (BFR) est le montant dont l'établissement doit disposer pour payer ses décaissements courants en attendant de percevoir les créances sur ses débiteurs.

Le besoin en fonds de roulement montre l'autonomie financière de l'établissement à très court-terme.

Il est égal à FRNG – Trésorerie nette : **13 152 141,78 € - 13 569 741,16 € = - 417 599,38 €**

Évolution récente			
	2018	2017	2016
CAF	1 723 349,84	3.058.976,25	2.799.623,90
FRNG	13 152 141,78	13.796 049,90	14.115.547,24
BFR	- 417 599,38	453.552,58	101.419,32

Conclusions possibles de ces éléments d'analyse financière de l'établissement

1 - **La capacité de l'établissement à s'autofinancer (CAF) qui était à la hausse en 2017 par rapport à 2016**, repart à la baisse avec une diminution 2018/2017 de -43,66 %. Cette évolution s'explique essentiellement par la diminution 2018/2017 du résultat.

2 - Des ressources stables financent en totalité les emplois stables et contribuent de ce fait à alimenter le fonds de roulement de l'établissement (FRNG) relativement élevé.

3- 3 - En 2018, le BFR est négatif ; il s'agit alors d'une ressource en fonds de roulement : les ressources de financement du cycle d'exploitation excèdent les besoins de financement du cycle d'exploitation. Cette situation est classique pour une entité dont les créances clients sont faibles, les stocks sont peu importants et en revanche les dettes fournisseurs sont élevées (Cf. point III Evolution des dettes de court terme).

Conclusions générales

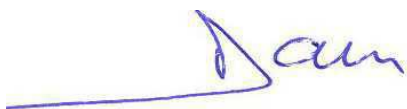
1- L'établissement a conservé en 2018 une capacité d'autofinancement positive, qui traduit une forme d'indépendance toujours appréciable [dans le contexte d'une mise à disposition non onéreuse de masse salariale].

2- Les indicateurs de rentabilité sont tous en baisse, le plus souvent marquée, en 2018, quand bien même le résultat reste bien orienté.

3- Dans le contexte du moment (impossibilité pour le CAC MAZARS d'émettre une opinion sur les comptes de l'établissement), il paraît déplacé de prétendre à tirer d'autres conclusions.

4- La politique de recouvrement conduite par l'Agence comptable depuis mi 2015, dont la Cour des comptes avait précédemment regretté l'absence, continue de porter ses fruits, dans un contexte qui permet d'envisager encore des améliorations.

Fait à Paris, le 14 mars 2019



Pascal RIGAUD



La MASSE des DOUANES

Annexe du compte financier

Exercice 2018

Document préparatoire établi dans la perspective de la CAVC devant se tenir le 20 mars 2019
Validé par l'Agent comptable le 11 mars 2019

Pascal RIGAUD



Table des matières

Thème n°1 : Faits caractéristiques de l'exercice	3
<i>I. Mise en place de deux outils informatiques</i>	3
A. L'outil budgétaire et comptable Y2	3
B. L'outil de gestion locative ULIS	3
<i>II. Conduite du changement lors du déploiement du nouveau SI</i>	4
A. Reprise des soldes et titres 2017 par l'Agence comptable	4
B. Facturation mensuelle des loyers _interface ULIS/Y2	5
C. Rapprochement bancaire	5
D. Comptabilisation des créances douteuses	5
E. Divers	6
1. Enregistrement des versements d'allocation logement par la CAF	6
2. Édition des états du compte financier dans l'outil Y2	6
Conclusion de l'Agent comptable	6
Thème n°2 : Principes, règles et méthodes comptables	7
<i>I. Actif immobilisé</i>	7
A. Intégration des immobilisations corporelles	7
B. Cessions	7
C. Régularisation du compte 23	8
D. Immobilisations financières	8
<i>II. Amortissements et dépréciations</i>	8
A. Amortissements	8
B. Provisions pour créances douteuses	9
1. Méthode utilisée	9
2. Définition des créances douteuses	9
III. Stocks	9
IV. Charges de personnel	10
V. Admissions en non valeur	10
VI. Première mise de masse	10
VII. Comparabilité des comptes _suivi des écritures de correction d'erreur	11
Thème n°3 : Notes sur les postes du bilan	12
<i>II. Postes de l'actif</i>	12
A. Actif immobilisé	12
1. Suivi des immobilisations	12
2. Suivi des amortissements	12
B. Stocks et en-cours	12
C. Créances	13
1. Suivi des créances	13
2. Suivi des dépréciations des créances douteuses	14
D. Disponibilités (flux de trésorerie)	14
<i>II. Postes du passif</i>	14
A. Financements reçus	14
B. Dettes	14
Thème n°4 : Notes sur les postes du compte de résultat	15
Thème n°5 : Autres informations	15

**ANNEXE AU COMPTE FINANCIER DE L'EXERCICE 2018 DE L'ÉTABLISSEMENT
PUBLIC ADMINISTRATIF
« LA MASSE DES DOUANES »**

THÈME N°1 : FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

I. MISE EN PLACE DE DEUX OUTILS INFORMATIQUES

A. L'outil budgétaire et comptable Y2

La solution **YOURCEGID SECTEUR PUBLIC FINANCES Y2-ÉTABLISSEMENTS PUBLICS**, éditée par la société CEGID PUBLIC est l'outil budgétaire et comptable de l'EPA MASSE depuis le 1^{er} janvier 2018. Ses fonctionnalités ont, selon l'éditeur, été conçues pour une mise en œuvre complète et totale des dispositions du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 dit décret GBCP.

Cet outil, contrairement à l'ancien (Sirep@net), est partagé par l'ensemble des acteurs de la chaîne, qu'il s'agisse du service central (SC), de l'Agence comptable (AC) et notamment du SFACT ainsi que des services territoriaux (ST).

Ce système d'information permet de prendre en charge l'ensemble des besoins fonctionnels suivants : les perspectives budgétaires, les opérations de gestion liées à l'achat public, la gestion comptable des marchés et des contrats, la gestion du service fait, le suivi et traitement des factures, l'ordonnancement, la comptabilité budgétaire et générale, la gestion des règlements et des encaissements, les opérations de fin d'exercice.

En cas d'incident, toute demande d'assistance s'effectue par l'intermédiaire de l'extranet client **CEGIDLIFE** sur le site internet de CEGID PUBLIC, pour lequel la société a fourni à l'établissement un accès personnel et sécurisé.

B. L'outil de gestion locative ULIS

La solution **ULIS**, éditée par la société SOPRA STERIA est l'outil de gestion locative de l'EPA MASSE depuis le 1^{er} janvier 2018. Ses fonctionnalités ont, selon l'éditeur, été conçues pour un interfaçage avec la solution budgétaire et comptable Y2.

De même qu'Y2, il est partagé par l'ensemble des services de l'EPA Masse dont l'Agence, et notamment le pôle REC-REC. Il répond à l'ensemble des besoins fonctionnels suivants : gestion des contrats des locataires, processus de facturation¹ mensuelle des loyers, gestion du support de prélèvement (y compris le retour des rejets sur le relevé bancaire), édition des avis d'échéance, interface avec Y2.

1- Il convient de rappeler que le processus de facturation est validé par le service central.

II. CONDUITE DU CHANGEMENT LORS DU DÉPLOIEMENT DU NOUVEAU SI

A. Reprise des soldes et titres 2017 par l'Agence comptable

Le déploiement du nouveau système d'information (SI) au sein de l'établissement et notamment dans les services comptables et budgétaires, s'est révélé complexe tant dans son aspect technique qu'organisationnel. En effet, l'adoption des deux nouveaux outils a significativement modifié l'approche des métiers exercés et, par conséquent, l'organisation du travail au sein de l'établissement.

La mise en place de Y2 et ULIS devait favoriser l'appropriation des nouvelles pratiques et du nouvel environnement de travail par l'ensemble des agents. Or, l'approche projet de la gestion du développement du nouveau SI, notamment Y2, n'a pas été à la hauteur des attentes.

Conformément aux termes du marché, il appartenait au prestataire d'intégrer les historiques de données comptables dans la nouvelle application. La société CEGID s'étant révélée défaillante dans la durée, l'Agent comptable, en plein accord et avec le soutien de l'ordonnateur central, s'est résigné, dans le courant d'août 2018, à engager un plan d'actions dénommé « *Opération Daudet* » aux fins de procéder en lieu et place du prestataire à la reprise totale des soldes des comptes 2017 ainsi qu'à la reprise partielle des instances d'encaissement 2017. Pour ce faire, les équipes de l'Agence ont saisi de manière quasi systématique les données (montants, comptes, libellés, référence des tiers, etc).

Grâce à cette façon de procéder « à la main », la reprise des soldes a enfin pu intervenir (fin septembre 2018, c'est-à-dire avec 270 jours de retard par rapport à l'année précédente), avec, nécessairement, un réel risque dans la fiabilité des données reprises dans Y2. Le reste des instances d'encaissement a quant à lui été repris en décembre 2018.

Plusieurs anomalies ont été ainsi identifiées suite à cette reprise. En effet, il subsiste un écart entre les données de la balance définitive de 2017 et la balance d'ouverture 2018. Un solde de 2,69 € apparaît dans la balance d'ouverture 2018. Pour déterminer l'origine exacte de ces écarts, il conviendra en 2019 d'analyser dans le détail les écritures de reprise.

Comparatif balance clôture 2017 – balance ouverture 2018 :

Classe	Solde	Balance définitive Sirep@net 2017	Balance d'entrée Y2 2018	Écart
1	D	6 028 242,99	6 028 242,99	0,00
	C	98 348 829,17	98 349 988,37	1 159,20
2	D	119 330 939,35	119 330 939,35	0,00
	C	40 205 058,66	40 205 058,66	0,00
3	D	104 590,27	104 590,27	0,00
	C	0,00	0,00	0,00
4	D	1 112 833,11	1 106 020,08	-6 813,03
	C	1 365 215,21	1 357 245,67	-7 969,54
5	D	13 342 497,32	13 342 497,32	0,00
	C	0,00	0,00	0,00

B. Facturation mensuelle des loyers_interface ULIS/Y2

Le processus mensuel de facturation est essentiellement mené dans l'outil de gestion locative ULIS. Ce dernier permet de contrôler les contrats de location (entrées et sorties du parc locatif), de générer le support de prélèvement pour les locataires concernés, d'éditer les avis d'échéance et de gérer en amont les rejets de prélèvement.

Pour réaliser les différentes tâches liées à la facturation, les équipes de l'établissement ont dû opérer avec une interface ULIS/Y2 pas totalement opérationnelle (des rejets de prélèvements qui ne basculent pas vers Y2 et qui doivent être intégrés manuellement dans l'outil comptable par exemple), peu performant (lenteur dans la prise en charge des titres et la confirmation du fichier de prélèvement). De surcroît, les prestataires n'ont pas toujours été très réactifs pour répondre aux difficultés techniques et organisationnelles rencontrées par les équipes.

Par conséquent, plusieurs opérations effectuées en début d'exercice suscitent certains doutes sur la fiabilité des procédures et donc des données.

C. Rapprochement bancaire

Bien que les soldes 2017 des comptes de classe 5 (reprise globale uniquement) ont été repris manuellement par un technicien de CEGID PUBLIC en début d'année, il n'a pas été possible de procéder, dans les neuf premiers mois de l'année, de manière sereine et fonctionnelle à un rapprochement bancaire quotidien. En effet, il a fallu du temps, de la patience et de la persévérance aux équipes de l'agence comptable pour surmonter les « subtilités » techniques de l'outil très mal exposées lors des séances de formation prévues au marché. En outre, de nombreux blocages et anomalies ont été identifiés et remontés au service d'assistance. Enfin, la reprise des soldes n'ayant pas été effectuée dès janvier 2018, il n'a pas été possible de letter les écritures. Le premier rapprochement n'a donc pu s'opérer que début octobre 2018.

Une série de pointages de l'ensemble des écritures passées de janvier à septembre 2018 a permis d'identifier et de corriger certaines erreurs et anomalies. Mais ces actions n'ont pas permis de déterminer la totalité des écarts constatés en début de processus. Au 31 décembre 2018, le rapprochement bancaire fait état d'un écart non expliqué de **1 943,06 €**. L'Agent comptable a donc pris la décision de reporter cet écart sur 2019 afin de reprendre dans le détail les écritures 2018 pour identifier son origine et apporter les corrections nécessaires avant la clôture de l'exercice 2019.

D. Comptabilisation des créances douteuses

Dans le cadre des opérations de fin d'exercice, les créances jugées « douteuses » font l'objet d'une comptabilisation au compte 416 (débit du 416 / crédit du 411). Jusque-là, les fonctionnalités permettant de comptabiliser ces créances dans l'ancien outil comptable [Sirep@net](#) étaient jugées efficaces et fonctionnelles. Malheureusement, il n'a pas été possible de transposer le mode opératoire de [Sirep@net](#) dans Y2.

En effet, lors de la séance de formation assurée par CEGID le 25 octobre 2018, relative aux opérations de fin d'exercice, il a été indiqué qu'il était possible de modifier le compte de contre partie d'une instance d'encaissement en modifiant cette dernière dans un menu spécifique de l'outil.

Or, force est de constater que ce menu n'a pas fonctionné. Par conséquent, une demande d'assistance a été émise et la solution proposée a été, soit de passer une à une les écritures, soit de remplir un fichier prédéfini et de l'intégrer par le module '*Interface écriture comptable*'.

C'est cette deuxième option qui a été retenue par l'agence. Après plusieurs tentatives, les écritures ont finalement été intégrées en février 2019.

Cette manière de faire (intégration de dizaines de lignes dans un tableau) présente un réel risque pour la fiabilité des données, d'autant plus sérieux qu'il intervient également lors de l'apurement des instances en 2019. En effet, comme il n'a pas été possible d'utiliser le menu prévu pour modifier le compte de contrepartie directement sur l'instance, il faut procéder à des manipulations particulières dans l'outil lors de l'apurement des instances d'encaissement concernées.

E. Divers

1. Enregistrement des versements d'allocation logement par la Caisse d'Allocation Familiale (CAF)

Lors du virement de la CAF, l'écriture suivante est passée: D 5151 C4116 (ce crédit du 4116 solde donc le débit de constatation). Tout virement reçu doit être intégré dans Y2 par le menu 'ENCAISSEMENT'.

En outre, tout encaissement doit permettre d'apurer une pièce qui aura généré au préalable une 'instance d'encaissement'. En effet, en matière de CAF, la logique de Y2 est la suivante :

- * on passe d'abord l'encaissement de la CAF lorsque cette dernière est reçue par l'AC, en sélectionnant le menu 'encaissement', qui permet d'apurer partiellement le titre du loyer;
- * dans un second temps, Y2 va générer une OD de constatation de CAF (D4116 C 411);
- * enfin, l'agent doit procéder au lettrage des écritures.

Quid des versements CAF déjà constatés fin 2017 sur Sirepa@net mais à encaisser sur Y2 (cf retour du relevé bancaire DFT en 2018).

La consigne suivante a donc été donnée à l'équipe REC-REC :

« Si l'on passe par le menu 'encaissement', il n'y aura aucune pièce (titre de loyer 2017) à apurer car les titres 2017 ont été apurés lors de la constatation sur Sirepa@net et les instances n'ont donc pas été reprises sur Y2.

Problématique: d'un côté, on a un solde de 4116 à apurer (journal de reprise) et de l'autre, on a un encaissement qui ne pourra être rapproché avec aucun titre.

*A titre tout à fait exceptionnel, l'encaissement de la CAF (cf DFT de 2018) relative à ces quelques opérations de 2017 (montant total de **4 344,00 €**) s'opérera par le menu OD (opérations diverses) : D 5151 C 4116. »*

2. Édition des états du compte financier dans l'outil Y2

Plusieurs écarts ont été constatés entre les états du compte financier édités à partir de l'outil Y2 (plan de trésorerie, tableau d'équilibre financier par exemple) et les données comptabilisées durant l'exercice 2018. Il est possible que les formules des modèles de documents intégrés dans Y2 soient incomplètes. De même, le tableau de synthèse budgétaire et comptable en exécution (TBSCE) a dû faire l'objet d'une saisie directe par l'établissement. Or, tout laissait entendre que les états budgétaires et comptables issus de l'outil seraient constitués automatiquement en fonction des écritures saisies. Ces anomalies ont fait l'objet de différents tickets sur la plateforme CEGIDLIFE.

Conclusion de l'Agent comptable : la première année d'utilisation du nouveau SI aura relevé pour les équipes de l'établissement à la fois de la gageure et de l'épopée dont il sera rendu compte à la DGFIP. Seul point positif, les péripéties rencontrées ont eu pour effet de consolider, de mon point de vue durablement, l'esprit d'entraide et de compréhension mutuelle caractérisant depuis l'arrivée du directeur d'établissement les relations de travail entre les équipes ordo-comptables.

I. ACTIF IMMOBILISÉ

Il convient de rappeler que l'établissement n'est pas propriétaire des immeubles ou terrains qu'il gère, sauf exception. Ils ont été remis en dotation par l'État à l'EPA dans le cadre d'une **convention d'utilisation**.

A. Intégration des immobilisations corporelles

Les règles d'évaluation et d'enregistrement des immobilisations sont prévues dans les fiches de procédure (« immobilisation » et « intégration d'un immeuble ») élaborées par l'agence comptable. Ces fiches sont en cours de mise à jour dans le cadre de la refonte du RCIC (référentiel de contrôle interne comptable) au sein de l'agence comptable.

B. Cessions

Les cessions ne suivent pas le schéma habituel et il faut donc les considérer comme un mode de financement de l'actif. Suite à la cession, l'EPA perçoit une part de produit de la vente qui lui est reversé au titre du compte d'affectation spéciale (CAS). Cette somme est destinée à l'entretien des autres immeubles détenus et fait l'objet d'une décision d'utilisation prise en conseil d'administration.

L'enregistrement des cessions au sein de l'EPA se fait en 3 ou 4 étapes selon que la cession est intervenue sur l'exercice en cours ou sur l'exercice en N-1 clos :

- étape 1 : annulation de la valeur nette comptable – sortie du bien de l'actif
- étape 2 : sortie du financement du bilan
- étape 3 : correction de la reprise de l'amortissement non effectuée en 2013², car la fiabilisation de l'actif n'était pas finalisée et il n'y a eu aucune reprise d'amortissement en 2013
- étape 4 : dans le cas d'un acte de cession reçu après la clôture d'un exercice comptable : annulation au *prorata temporis* des dotations effectuées après la date de cession.

Il en est de même en ce qui concerne les écritures d'intégration d'immeuble ou de revalorisation des éléments d'actif suite à évaluation de la DGFIP.

Écritures de cession passées en 2018

Cité	Date acte de cession	Mouvement du compte 104112 : sortie de l'actif	Références de l'écriture dans l'outil comptable Y2
Agay (Marseille)	16/06/17	342 227,76 €	Brouillard 11607 Écriture 11400
Saint-Louis (Metz)	27/07/18	141 048,72 €	Brouillard 11608 Écriture 11399

² année de changement de la procédure de comptabilisation – cf instruction sur la comptabilisation des financements externes de l'actif dans les établissements publics nationaux du 18 décembre 2012

C. Régularisation du compte 23

Le programme de fiabilisation de l'actif initié en 2013 pour la régularisation du compte 23 « Immobilisations en cours », n'a pas été poursuivi par l'ordonnateur central sur l'exercice 2018.

D. Immobilisations financières

Une fiche de procédure reprenant la méthode d'évaluation est à créer pour les prochains exercices.

II. AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS

A. Amortissements

Rappel de la délibération n°6 du Conseil d'administration de la Masse du 8 avril 2015

Les règles de comptabilisation des immobilisations corporelles, ainsi que la liste des composants et la durée des amortissements pour les travaux sont tels que décrits dans le tableau ci-dessous. Les amortissements sont calculés selon la méthode dite « linéaire ».

Catégorie de composants	Composants	Durée de l'amortissement
Structure et ouvrages assimilés	Structure et ouvrages assimilés	50 ans
Menuiseries extérieures	Menuiseries extérieures	25 ans
Chauffage collectif et individuel	Chauffage collectif et individuel	Individuel : 15 ans Collectif : 25 ans
Étanchéité	Étanchéité	15 ans
Ravalement avec amélioration	Ravalement	15 ans
Équipements	Électricité	15 ans
	Plomberie	
	Sanitaires	
	Équipements divers	Entre 5 et 15 ans
Ascenseurs	Ascenseurs	15 ans

Les dotations aux amortissements sont déterminées par le logiciel IMMONET, géré par l'ordonnateur central qui tient la comptabilité auxiliaire des immobilisations.

B. Provisions pour créances douteuses.

1. Méthode utilisée

Bases juridique et réglementaire de la méthode :

- Décret du 29 décembre 2014 relatif à la dépréciation de sommes dues à titre de loyers, charges et accessoires par les locataires des organismes d'habitation à loyer modéré : il crée l'article R. 423-1-5 du code de la construction et de l'habitation selon lequel « *Les sommes dues à titre de loyers, charges et accessoires par les locataires partis et par les locataires dont la dette est supérieure à un an font l'objet d'une dépréciation en totalité. Pour les autres sommes dues, les règles comptables applicables à l'évaluation des actifs s'appliquent.* »

L'orientation principale de la procédure retenue repose, lors de l'inventaire, sur l'enregistrement global des augmentations ou diminutions de provisions relatives à l'ensemble des créances douteuses, et non sur la comptabilisation détaillée des provisions attachées à la situation de chaque débiteur.

2. Définition des créances douteuses.

Les créances douteuses correspondent, au 31 décembre N, aux montants non recouvrés des titres émis :

- Avant le 1^{er} octobre de l'exercice, pour les clients présents ;
- Avant le 1^{er} novembre de l'exercice, pour les clients partis.

Le comptable conserve cependant la possibilité d'inclure dans les créances douteuses le montant d'un titre émis à compter du 1^{er} octobre dès lors que l'insolvabilité du débiteur est avérée.

Taux de dépréciation des créances douteuses

	> 1 an	1 ^{er} janvier – 30 septembre	1 ^{er} octobre – 30 octobre
Clients présents	100 %	75 % 50 % si échéancier	X pas d'inscription dans le tableau
Clients partis	100 %	100 %	100 %

Un état nominatif récapitulatif détaille, pour chaque débiteur, les montants des créances douteuses et de la provision de l'exercice achevé, ainsi que la situation nouvelle à prendre en compte au 31 décembre. Cet état est en conformité avec les titres non apurés enregistrés en comptabilité. Il est certifié exact par le comptable et chacun des ordonnateurs secondaires.

Seules les augmentations globales et les diminutions globales de provisions, justifiées par le tableau précédent, conduisent à l'émission de pièces administratives pendant la période d'inventaire.

III. STOCKS

Les stocks d'approvisionnements de fioul sont évalués à leur coût d'acquisition.

La valorisation des stocks de fioul est effectuée selon la méthode du « premier entré, premier sorti » dite méthode FIFO.

IV. CHARGES DE PERSONNEL

L'EPA emploie des agents qui sont mis à disposition par la DGDDI ainsi que 4 contractuels (gardiens de cités).

En 2018, l'EPA a pris en charge les frais de personnel des seuls gardiens non fonctionnaires :

Paris (R13) : 2 gardiens Mme DELPLANCHE et M. LOUAZZANI

Lyon (R17) : 1 gardien Mme COSTA

Rouen (R31) : 1 gardien M. PAUMIER

V. ADMISSION EN NON VALEUR (ANV)

L'admission en non-valeur est une mesure budgétaire et comptable qui a pour but de faire disparaître des écritures de prise en charge du comptable public les créances pouvant être qualifiées d'irrecouvrables. La décision d'ANV, qui relève de la décision de l'ordonnateur central, s'appuie sur l'avis préalable que la commission territoriale de la Masse (CTM) formule sur la proposition de l'Agent comptable. L'ANV ne fait pas obstacle à un recouvrement ultérieur, dans le cas où la situation du débiteur s'améliore.

Montant des ANV de l'exercice 2018 : **86 111,74 €** (cf analyse des comptes 6541 et 6542 ainsi que le tableau de suivi tenu par le pôle REC-REC).

On mesure ici l'effet extrêmement favorable du processus de ré-ingénierie initié en 2016 et relancé par l'Agent comptable en 2018. Antérieurement, il fallait de l'ordre de 8 à 10 mois entre la proposition du comptable et la traduction comptable du prononcé de l'admission par l'ordonnateur central. Fin 2018, en bonne intelligence entre toutes les parties, ce délai a pu en certaines circonstances être inférieur à 10 jours, soit une réduction par 30.

VI. PREMIÈRE MISE DE MASSE

Ressources prévues par l'article 8 du décret n° 2015-462 du 23 avril 2015 portant statut de la Masse des Douanes. La première mise de Masse correspond à un droit d'entrée versé par l'agent bénéficiaire lors de l'attribution d'un premier logement par l'établissement.

VII. COMPARABILITÉ DES COMPTES

Suivi des écritures de correction d'erreur enregistrées sur l'exercice 2018 dans Y2

Nature de la correction d'erreur	Montant	N° Écriture
R 34 – Annulation du titre 37 bd 13 de 2016 pour le SIP du Marin cause dégrèvement finalement non exigible (la taxe ayant donné lieu au dégrèvement n'ayant pas été acquittée par nous)	5 862,00	9505/9543
R 29 – Annulation des titres 527 à 529 bd 37 BE 2015 (respectivement de montants 2892 €, 3659 € et 3118 €, soit 9669 € au total). Chacun correspondant à un dégrèvement non exigible car un encaissement de cette somme avait eu lieu au compte 46722 le 08/09/16	9 669,00	9752/9753
R31 RED Bd 15 titre 450 BE 2017 Réduction d'un titre de régularisation de charge de 2017 de 167,10 € car le fournisseur La Plaine Normande avait déjà réglé une partie de la somme (déduction sur un avis d'échéance)	167,10	6671
R31 -Annulation titre 996 B25 2016 titre avait été émis au nom de la SNI, or c'est la Plaine Normande qui est redevable suite à une cession de cité (voir tableau de Jean Emmanuel, relance de fournisseurs)	127,59	6650
R31-Annulation titre 998 B27 2016 : Titre annulé suite à instruction du SC pour manque de fondement juridique (voir tableau Jean Emmanuel, relance de fournisseurs)	767,58	10234
Apurement des sommes mises sur comptes 4713, 4718, 4663 et 4664 dans Sirep@net: toutes celles qui ne sont pas prescrites et qui ne peuvent faire l'objet d'une régularisation (car manque coordonnées bancaires, pas de retour suite aux relances de l'agence, origine ou destination non identifiées) sont "passées" au report à nouveau	3 480,19	10557
R18 – Passation d'une écriture pour corriger l'oubli de la constatation du stock final 2017 de fioul pour Port St Louis	6 015,91	10624
R31 Annulation Bd 15 titre 450 BE 2017 Annulation d'un titre de régularisation de charge de 2017 (déjà réduit) car le fournisseur La Plaine Normande avait déjà réglé la somme en 2017 sur avis échéance 02/17 (déduction sur un avis d'échéance)	2 812,37	11182
R29 – Apurement des Charges Constatées d'Avance bilan d'entrée 2017 (3 DRV n°1, 2, et 3 du bordereau du DRV n°2). Correction faite en période 12 de l'inventaire 2018. Nécessité de débiter le compte 110 report à nouveau	437,62	11357
R21 – Apurement des Charges Constatées d'Avance bilan d'entrée 2013 (DRV n°1 du bordereau du DRV n°1). Correction faite en période 12 de l'inventaire 2018.	1 968,92	11356
TOTAL	31 308,28	/

THÈME N°3 : NOTES SUR LES POSTES DU BILAN

I. POSTES DE L'ACTIF

A. Actif immobilisé

1. Suivi des immobilisations

Rubriques et postes	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
		Par virement de poste à poste	Acquisitions/ mises à disposition/ transferts	Par virement de poste à poste	Cessions / mises au rebut	
Immobilisations incorporelles	729 875,64		74 119,80			803 995,44
Immobilisations corporelles						
Terrains	2 605 662,00					2 605 662,00
Agencements et aménagements de terrains	85 949,37					85 949,37
Constructions	93 164 982,48		23 239 300,00	825 504,24		115 578 778,24
Installations techniques, matériels et outil	197 813,96					197 813,96
Autres immobilisations corporelles	264 451,77					264 451,77
Immobilisations corporelles en cours	19 780 524,00	3 644 442,75		243 425,06		23 181 541,69
Autres immobilisations financières						
Autres prêts	2 497 592,37					2 497 592,37
Dépôts	4 087,76					4 087,76
TOTAUX	119 330 939,35	3 644 442,75	23 313 419,80	1 068 929,30	0,00	145 219 872,60

2. Suivi des amortissements

Rubriques et postes	Cumulés au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments de l'actif sortis)	Cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	365 781,80	122 317,52		488 099,32
Immobilisations corporelles	39 839 276,86	3 043 693,41		42 882 970,27
Autres immobilisations financières	0,00			
TOTAUX	40 205 058,66	3 166 010,93	0,00	43 371 069,59

B. Stocks et en-cours

Variation des stocks de fioul de l'EPA :

N° de compte	Nature des stocks et des en-cours	Solde à l'ouverture de l'exercice	Variations des stocks en augmentation (entrées)	Variations des stocks en diminution (sorties)	Solde à la clôture de l'exercice
3221	Combustibles	104 590,27	129 475,55	110 606,18	123 459,64

C. Créances

1. Suivi des créances

Rubriques et postes	Montant	Degré de liquidité de l'actif	
		Échéance à 1 an au plus	Échéance à plus d'1 an
Créances de l'actif circulant			
Créances sur des entités publiques			
Créances clients et comptes rattachés (411 et solde débiteur 40112 ; 416;418)	1 215 628,09	895 742,80	319 885,29
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances sur les autres débiteurs (463 ; 46731 ;46732)	5 684,98	131,01	5 553,97
TOTAUX	1 221 313,07	895 873,81	325 439,26

Éléments d'explication

Logique : mettre à plus d'1 an tous les montants issus du journal de reprise_ RE (01/01/2018) mais non lettrés au 31/12/2018

SD 40112 : 18792,07 à 1 an au plus

SD 416 (menu Consultation_mouvements non lettrés) antérieur à 2018 (journal RE) : 301 482,01 => plus d'1an

SD 416 (menu Consultation_mouvements non lettrés) antérieur à 2018 (journal RE)_573140,89-301482,01 : 271658,88 => 1 an au plus

SD 411 antérieur à 2018 (journal RE)_plus d'1 an : 18 403,28

SD 411 1an au plus (124377,73-95-18403,28) : 105 879,45

SD 418 1 an au plus : 499 412,40

SD 463 : dans le solde de 763,98 => 632,97 pour la créance à plus d'1 an (journal RE)

SD 463 : dans le solde de 763,98 => 131,01 pour la créance d'1 an au plus (opérations 2018)

SD 46731/46732 (729,94 et 4191,06) : difficile de distinguer dans le solde ce qui relève du journal RE des opérations de 2018 (contraction des soldes) => dans la mesure où le SD est inférieur à la reprise au 01/01/2018 => ces montants ont été repris dans la case « échéance à plus d'1 an » (4 921,00).

2. Suivi des dépréciations des créances douteuses

Rubriques et postes	Solde à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Solde à la clôture de l'exercice
Dépréciations des comptes de tiers	601 344,41	229 875,90	331 098,58	500 121,73

On constate ici la bonne orientation de ce poste. Dès lors que les appels de régularisations de charges (comme c'était le cas jusqu'en 2017) n'interviennent plus au second semestre de l'année, les créances douteuses suivent la même évolution (à la baisse) que la dette en fin d'exercice.

D. Disponibilités (flux de trésorerie)

Numéro de compte	Nature des disponibilités	À l'ouverture de l'exercice	À la clôture de l'exercice	Variation	
				En augmentation	En diminution
		a	b	b>a	b<a
5112	Chèques bancaires à encaisser	40 240,85	35 862,31		4 378,54
5118	Autres valeurs à l'encaissement	200,00	0,00		200,00
515	Compte au trésor	13 302 056,47	13 533 878,85	231 822,38	
TOTAL		13 342 497,32	13 569 741,16	227 243,84	

II. POSTES DU PASSIF

A. Financements reçus

Il n'est pas possible de fournir en l'état un tableau de financement conforme au modèle de l'instruction comptable commune. En effet, l'établissement travaille actuellement, sur les recommandations des audits des cabinets **Grant Thornton** et **Mazars** sur une refonte du suivi des immobilisations et des capitaux propres. Il convient de rappeler que la gestion des immobilisations (acquisition et cession) relève en premier lieu de l'ordonnateur central, et intervient dans l'application IMMONET, non interfacée, antérieurement à Sirep@net et aujourd'hui à Y2.

B. Dettes

Rubriques et postes	Montant	Degré d'exigibilité du passif	
		Échéance à 1 an au plus	Échéance à plus d'1 an
Dettes financières			
Dettes financières et autres emprunts	229 037,72	118 286,39	110 751,33
Dettes non financières			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 061 384,15	1 061 384,15	0,00
Dettes fiscales et sociales			
Avances et acomptes reçus	630 489,60	630 489,60	0,00
Autres dettes non financières (466,4728,471,4686)	71 411,05	62 110,24	9 300,81
Produits constatés d'avance (487)	7,85	7,85	
TOTAUX	1 992 330,37	1 872 278,23	120 052,14

Éléments d'explications

Dettes financières (16511 et 16518) : mouvements 2018 :

a) 158289,00 - 40002,61 = 118286,39, ce qui correspond à une échéance à 1 an au plus ;

b) 229037,72 - 118286,39 = 110751,33 pour l'échéance à plus d'1 an.

Compte 466 : échéance à 1 an au plus (car les montants les plus anciens ont été apurés sur 2018) : 42 346,95

Compte 4686 : montants du journal RE non lettrés au 31/12/2018 (échéance à plus d'1 an) : 7 444,68
 Compte 471 : montants du journal RE non lettrés au 31/12/2018 (échéance à plus d'1 an) : 1 856,13 => échéance à 1 an au plus : 21 160,53 – 1856,13 = 19 304,40
 Compte 4728 : échéance à 1 an au plus car pas de reprise au BE de 2018 : 458,89

THÈME N°4 : NOTES SUR LES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

Détail des charges et produits		Montant
Produits	Loyers, provisions charges et autres prestations de services	9 938 719,38
	Subvention de fonctionnement	500 000,00
	Autres produits de gestion	326 458,18
	Reprise sur amortissement, dépréciations	2 220 373,78
	Transferts de charges	17 243,36
Sous-Total		13 002 794,70
Charges	Achats et variation de stocks	1 849 976,42
	Achats de sous-traitance et services ext.	2 644 642,51
	Autres services extérieurs	2 213 597,81
	Impôts, taxes et versements assimilés	1 866 352,44
	Charges de personnel	125 027,66
	Autres charges	359 474,24
	Dotations aux amortissements et dépréciations	3 395 886,83
Sous-Total		12 454 957,91
RÉSULTAT		547 836,79

THÈME N°5 : AUTRES INFORMATIONS

Extrait du tableau des autorisations d'emplois au sein de l'établissement

	Total des emplois en fonction dans l'organisme		
	ETP	ETPT	Masse salariale
Emplois rémunérés par l'organisme	3,16	3,16	114 723,00
Emplois rémunérés par l'État	75,24	75,24	4 783 665,00
Totaux	78,40	78,40	4 898 388,00

COMPTE FINANCIER

Exercice 2018

présenté par M. l'Agent Comptable

A Paris, le 11 Mars 2019

L'Agent Comptable,

L' Agent comptable EPA Masse



Pascal RIGAUD

BILAN

EXERCICE 2018

BILAN AU 31 DECEMBRE 2018

ACTIF	Exercice 2018			Exercice 2017
	Brut	Amort. et prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	803 995,44	488 099,32	315 896,12	364 093,84
Immobilisations corporelles	141 914 197,03	42 882 970,27	99 031 226,76	76 260 106,72
Terrains (211, 212)	2 691 611,37	76 030,11	2 615 581,26	2 605 662,00
Constructions (213, 214)	115 578 778,24	42 377 183,92	73 201 594,32	249 980,01
Installations techniques, matériels et outillages (215)	197 813,96	197 813,97	-0,01	-0,01
Collections (216)				
Biens historiques et culturels (217)				
Autres immobilisations corporelles (218)	264 451,77	231 942,27	32 509,50	53 623 940,72
Immobilisations mises en concession (22)				
Immobilisation corporelles en cours (231,235)4	9 024 363,64		9 024 363,64	5 567 063,04
Avances et acomptes sur commandes (238)	14 157 178,05		14 157 178,05	14 213 460,96
Immobilisations grevées de droits (24)				
Immobilisations corporelles (biens vivants) (25)				
Immobilisations financières	2 501 680,13		2 501 680,13	2 501 680,13
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	145 219 872,60	43 371 069,59	101 848 803,01	79 125 880,69
ACTIF CIRCULANT				
Stocks	123 459,64		123 459,64	104 590,27
Créances	1 221 313,07	512 675,68	708 637,39	502 724,61
Créances sur des entités publiques des organismes internationaux et la CE				
Créances clients et comptes rattachés	1 215 628,09	500 519,85	715 108,24	460 622,72
Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)				
Créances sur les autres débiteurs	5 684,98	12 155,83	-6 470,85	42 101,89
Charges constatées d'avance (dont prime de remboursement des emprunts)	917,87		917,87	8 764,09
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)	1 345 690,58	512 675,68	833 014,90	616 078,97
TRESORERIE				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	13 569 741,16		13 569 741,16	13 342 497,32
Autres				
TOTAL TRESORERIE	13 569 741,16		13 569 741,16	13 342 497,32
Comptes de régularisation				
Ecart de conversion Actif				
TOTAL GENERAL	160 135 304,34	43 883 745,27	116 251 559,07	93 084 456,98

BILAN AU 31 DECEMBRE 2018

PASSIF (en euros)	Exercice 2018	Exercice 2017
FONDS PROPRES		
Financements reçu		
Financement de l'actif par l'Etat	75 414 686,98	54 033 170,41
Financement de l'actif par des tiers	983 985,12	933 559,99
Fonds propres des fondations		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau	37 312 722,50	35 374 722,54
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	547 836,79	1 869 369,38
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES	114 259 231,39	92 210 822,32
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires		
Emprunts souscrits auprès des établissements financiers		
Dettes financières et autres emprunts	229 037,72	109 763,86
TOTAL DES DETTES FINANCIERES	229 037,72	109 763,86
DETTES NON FINANCIERES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 061 384,15	447 265,04
Dettes fiscales et sociales		36 097,00
Avances et acomptes reçus	630 489,60	
Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)		
Autres dettes non financières	71 411,05	280 508,76
Produits constatés d'avance	7,85	
TOTAL DETTES NON FINANCIERES	1 763 292,65	763 870,80
TRESORERIE		
Autres éléments de trésorerie passive		
TOTAL TRESORERIE		
Comptes de régularisation		
Ecart de conversion Passif		
TOTAL GENERAL	116 251 561,76	93 084 456,98

COMPTE DE RESULTAT

EXERCICE 2018

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2018

CHARGES	Exercice 2018	Exercice 2017
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats	459 817,74	
Consommation de marchandises et approvisionnements, réalisation de travaux et consommation direct de service par l'organisme au titre de son activité ainsi que les charges liées à la variation des stocks	6 248 399,00	5 610 176,79
Charges de personnel		
Salaires, traitements et rémunérations diverses	64 809,93	65 437,07
Charges sociales	51 703,63	37 933,53
Intéressement et participation		
Autres charges de personnel	8 514,10	
Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)	2 225 826,68	3 000 546,74
Dotation aux amortissements, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables des actifs cédés	3 395 886,83	2 866 181,70
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	12 454 957,91	11 580 275,83
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositif d'intervention pour compte propre		
Transfert aux ménages		
Transferts aux entreprises		
Transferts aux collectivités territoriales		
Transferts aux autres collectivités		
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de l'organisme		
Dotations aux provisions et dépréciations		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION		
Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	12 454 957,91	11 580 275,83
CHARGES FINANCIERES		
Charges d'intérêt		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Pertes de change		
Autres charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions financières		
TOTAL CHARGES FINANCIERES		
Impot sur les sociétés		
RESULTAT DE L'ACTIVITE (BENEFICE)	547 836,79	1 869 369,38
TOTAL CHARGES	13 002 794,70	13 449 645,21

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2018

PRODUITS	Exercice 2018	Exercice 2017
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)		
Subventions pour charges de service public	500 000,00	
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques		500 000,00
Subventions spécifiquement affectées au financement de certaines charges d'intervention en provenance de l'Etat et des autres entités publiques		
Dons et legs		
Produits de la fiscalité affectée		
Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)		
Ventes de biens ou prestations de services	9 938 719,38	10 693 051,78
Produits de cessions d'éléments d'actif		
Autres produits de gestion	326 458,18	580 018,60
Production stockée et immobilisée		
Produits perçus en vertu d'un contrat concourant à la réalisation d'un service public		
Autres produits		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)	348 341,94	1 676 574,83
Reprises du financement rattaché à un actif	1 889 275,20	
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	13 002 794,70	
PRODUITS FINANCIERS		
Produits des participations et des prêts		
Produits nets sur cessions des immobilisations financi#?#???res		
Intérêts sur créances non immobilisées		
Produits des valeurs mobili#?#???res de placement et de la trésorerie		
Produits nets sur cessions de valeurs mobili#?#???res de placement		
Gains de change		
Autres produits financiers		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financi#?#???res		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS		
RESULTAT DE L'ACTIVITE (PERTE)		
TOTAL PRODUITS	13 002 794,70	13 449 645,21

BALANCE DEFINITIVE DES COMPTES

EXERCICE 2018

BALANCE DEFINITIVE DES COMPTES

Comptes	Débits			Crédits			Balance de sortie	
	Balance d'entrée	Opérations de l'exercice	Total	Balance d'entrée	Opérations de l'exercice	Total	Solde débiteur	Solde créditeur
104111 - Valeur initiale CAS				13 405 673,59	934 279,00	14 339 952,59		14 339 952,59
104112 - Valeur initiale immeubles		1 175 276,76	1 175 276,76	46 655 739,81	23 239 300,00	69 895 039,81		68 719 763,05
10491 - Reprise au résultat de la contrepartie	6 028 242,99	1 966 558,19	7 994 801,18		349 772,52	349 772,52	7 645 028,66	
TOTAL 104	6 028 242,99	3 141 834,95	9 170 077,94	60 061 413,40	24 523 351,52	84 584 764,92	7 645 028,66	83 059 715,64
TOTAL 10	6 028 242,99	3 141 834,95	9 170 077,94	60 061 413,40	24 523 351,52	84 584 764,92	7 645 028,66	83 059 715,64
110 - Report à nouveau (solde créditeur)		23 514,04	23 514,04	35 374 722,54	1 961 514,00	37 336 236,54		37 312 722,50
TOTAL 110		23 514,04	23 514,04	35 374 722,54	1 961 514,00	37 336 236,54		37 312 722,50
TOTAL 11		23 514,04	23 514,04	35 374 722,54	1 961 514,00	37 336 236,54		37 312 722,50
120 - Résultat de l'exercice (bénéfice)		14 338 101,25	14 338 101,25	1 869 369,38	13 016 568,66	14 885 938,04		547 836,79
TOTAL 120		14 338 101,25	14 338 101,25	1 869 369,38	13 016 568,66	14 885 938,04		547 836,79
TOTAL 12		14 338 101,25	14 338 101,25	1 869 369,38	13 016 568,66	14 885 938,04		547 836,79
1318 - Première mises de masse		671,97	671,97	929 385,99	51 097,10	980 483,09		979 811,12
TOTAL 131		671,97	671,97	929 385,99	51 097,10	980 483,09		979 811,12
13417 - Autres organismes				4 174,00		4 174,00		4 174,00
TOTAL 134				4 174,00		4 174,00		4 174,00
TOTAL 13		671,97	671,97	933 559,99	51 097,10	984 657,09		983 985,12
16511 - Dépôts de garantie reçus (caution)	33 091,03	40 002,61	73 093,64	138 855,05	158 289,00	297 144,05		224 050,41
16518 - Autres dépôts de garantie	175,68	171,73	347,41	5 334,72		5 334,72		4 987,31
TOTAL 165	33 266,71	40 174,34	73 441,05	144 189,77	158 289,00	302 478,77		229 037,72
TOTAL 16	33 266,71	40 174,34	73 441,05	144 189,77	158 289,00	302 478,77		229 037,72
TOTAL 1	6 061 509,70	17 544 296,55	23 605 806,25	98 383 255,08	39 710 820,28	138 094 075,36	7 645 028,66	122 133 297,77

BALANCE DEFINITIVE DES COMPTES

Comptes	Débits			Crédits			Balance de sortie	
	Balance d'entrée	Opérations de l'exercice	Total	Balance d'entrée	Opérations de l'exercice	Total	Solde débiteur	Solde créditeur
20531 - Logiciels acquis ou sous traités	729 875,64	74 119,80	803 995,44				803 995,44	
TOTAL 205	729 875,64	74 119,80	803 995,44				803 995,44	
TOTAL 20	729 875,64	74 119,80	803 995,44				803 995,44	
21127 - Terrains aménagés acquis	380 262,00		380 262,00				380 262,00	
2115 - Terrains bâtis	2 225 400,00		2 225 400,00				2 225 400,00	
TOTAL 211	2 605 662,00		2 605 662,00				2 605 662,00	
212 - Agencements et aménagements de terrains	79 063,95		79 063,95				79 063,95	
2121 - Agcemnts-Amégmts de terr. nus mis à disp	6 885,42		6 885,42				6 885,42	
TOTAL 212	85 949,37		85 949,37				85 949,37	
21315 - Bâtiments administratifs et commerciaux	98 600,00		98 600,00				98 600,00	
213156 - Bât. admin. et ciaux. mis à disposition	8 167 324,58		8 167 324,58				8 167 324,58	
213158 - Bât. admin. et ciaux. AUTRES	342 700,87		342 700,87				342 700,87	
2135 - Installations générales, agencements, a	805 641,47		805 641,47				805 641,47	
TOTAL 213	9 414 266,92		9 414 266,92				9 414 266,92	
2141561 - Structure et ouvrage	56 682 557,85		56 682 557,85		631 728,44	631 728,44	56 050 829,41	
2141562 - Menuiseries extérieures	4 027 587,20		4 027 587,20		80 318,08	80 318,08	3 947 269,12	
2141563 - Chauffage collectif	3 276 536,75		3 276 536,75		113 457,72	113 457,72	3 163 079,03	
2141564 - Etanchéité – composants	3 787 761,67		3 787 761,67				3 787 761,67	
2141565 - Ravalement avec amel	4 314 006,73		4 314 006,73				4 314 006,73	
2141566 - Équipements	11 051 508,09		11 051 508,09				11 051 508,09	
2141567 - Ascenseurs – Composants	267 297,41		267 297,41				267 297,41	
2141621 - Menuiseries ex bat dotation		766 897,00	766 897,00				766 897,00	
2141631 - Chauffage batiments dotations		743 658,00	743 658,00				743 658,00	
2141641 - Etanchéité batiments dotation		255 632,00	255 632,00				255 632,00	
2141651 - Ravalement batiment dotation		255 632,00	255 632,00				255 632,00	
2141668 - Equipements batiments dotation		232 393,00	232 393,00				232 393,00	
2141671 - Ascenseur batiments dotation		650 700,00	650 700,00				650 700,00	
214161 - Structure batiments dotations		20 334 388,00	20 334 388,00				20 334 388,00	
214181 - Structures et ouvrages assimilés	143 134,47		143 134,47				143 134,47	
21458 - Autre Install. Gles , Agencmts, améngmt	200 325,39		200 325,39				200 325,39	

BALANCE DEFINITIVE DES COMPTES

Comptes	Débits			Crédits			Balance de sortie	
	Balance d'entrée	Opérations de l'exercice	Total	Balance d'entrée	Opérations de l'exercice	Total	Solde débiteur	Solde créditeur
TOTAL 214	83 750 715,56	23 239 300,00	106 990 015,56		825 504,24	825 504,24	106 164 511,32	
21531 - Sur sol propre	49 379,94		49 379,94				49 379,94	
21534 - Sur sol d'autrui	139 289,96		139 289,96				139 289,96	
2154 - Matériel (à subdiviser comme le 2111)	3 946,02		3 946,02				3 946,02	
2155 - Outillage (à subdiviser comme le 2111)	5 198,04		5 198,04				5 198,04	
TOTAL 215	197 813,96		197 813,96				197 813,96	
218317 - Matériel de bureau acquis	42 626,61		42 626,61				42 626,61	
218327 - Matériel informatique acquis	103 151,65		103 151,65				103 151,65	
218328 - Autre matériel informatique	1 950,92		1 950,92				1 950,92	
21846 - Mobilier mis à disposition	430,94		430,94				430,94	
21847 - Mobilier acquis	105 367,85		105 367,85				105 367,85	
21886 - Matériel divers mis à disposition	8 965,36		8 965,36				8 965,36	
21887 - Matériel divers acquis	1 958,44		1 958,44				1 958,44	
TOTAL 218	264 451,77		264 451,77				264 451,77	
TOTAL 21	96 318 859,58	23 239 300,00	119 558 159,58		825 504,24	825 504,24	118 732 655,34	
2314 - Constructions sur sol d'autrui	5 648 469,92		5 648 469,92	81 406,88		81 406,88	5 567 063,04	
23141 - Constructions sur sol d'autrui - bâtimen		3 470 925,32	3 470 925,32		95 196,60	95 196,60	3 375 728,72	
2318 - Autres immobilisations corporelles		81 571,88	81 571,88				81 571,88	
TOTAL 231	5 648 469,92	3 552 497,20	9 200 967,12	81 406,88	95 196,60	176 603,48	9 024 363,64	
2381 - Avances versées sur commandes d'immobil	15 296 239,93	91 945,55	15 388 185,48	1 082 778,97	148 228,46	1 231 007,43	14 157 178,05	
TOTAL 238	15 296 239,93	91 945,55	15 388 185,48	1 082 778,97	148 228,46	1 231 007,43	14 157 178,05	
TOTAL 23	20 944 709,85	3 644 442,75	24 589 152,60	1 164 185,85	243 425,06	1 407 610,91	23 181 541,69	
2748 - Autres prêts	2 497 592,37		2 497 592,37				2 497 592,37	
TOTAL 274	2 497 592,37		2 497 592,37				2 497 592,37	
2751 - Dépôts	4 087,76		4 087,76				4 087,76	
TOTAL 275	4 087,76		4 087,76				4 087,76	
TOTAL 27	2 501 680,13		2 501 680,13				2 501 680,13	
280531 - Logiciels acquis ou sous-traités				365 781,80	122 317,52	488 099,32		488 099,32
TOTAL 280				365 781,80	122 317,52	488 099,32		488 099,32
281216 - Agencements-Aménagements de terrains nus				6 885,42		6 885,42		6 885,42
281226 - Agencements-Aménagements de terrains amé				63 195,75	2 341,34	65 537,09		65 537,09

BALANCE DEFINITIVE DES COMPTES

Comptes	Débits			Crédits			Balance de sortie	
	Balance d'entrée	Opérations de l'exercice	Total	Balance d'entrée	Opérations de l'exercice	Total	Solde débiteur	Solde créditeur
281228 - Agencements-Aménagements des autres terr				3 607,60		3 607,60		3 607,60
281318 - Autres bâtiments				98 600,00		98 600,00		98 600,00
28135 - IGAA des constructions				749 379,58		749 379,58		749 379,58
2813556 - Agencements et aménagements du matériel				41 186,94	1 291,17	42 478,11		42 478,11
2813557 - Agencements et aménagements du matériel				11 320,71		11 320,71		11 320,71
281358 - Autres installations générales, agence				8 258 522,02	105,54	8 258 627,56		8 258 627,56
2814181 - Structures et ouvrages assimilés				17 826 119,83	1 513 630,66	19 339 750,49		19 339 750,49
28141821 - Menuiseries extérieures				1 642 090,37	187 233,94	1 829 324,31		1 829 324,31
28141831 - Chauffage collectif ou individuel ; comp				1 498 319,92	152 857,75	1 651 177,67		1 651 177,67
28141832 - Chauffage collectif ou individuel ; comp				10 628,15	3 309,96	13 938,11		13 938,11
28141841 - Etanchéité – composants principaux				1 936 251,55	189 660,20	2 125 911,75		2 125 911,75
28141851 - Ravalement avec amélioration ; composant				1 922 799,85	244 584,39	2 167 384,24		2 167 384,24
28141861 - Equipements – électricité				1 096 886,78	181 112,15	1 277 998,93		1 277 998,93
28141862 - Equipements – plomberie				801 313,67	154 473,16	955 786,83		955 786,83
28141863 - Equipements – sanitaires				485 000,11	84 719,77	569 719,88		569 719,88
28141868 - Equipements ; autres équipements				2 398 046,65	276 005,18	2 674 051,83		2 674 051,83
28141871 - Ascenseurs ; composants principaux				267 297,41	43 380,00	310 677,41		310 677,41
281458 - Autres installations générales, agence				295 326,62	5 729,89	301 056,51		301 056,51
281531 - Sur sol propre				49 379,94		49 379,94		49 379,94
281534 - Sur sol d'autrui				139 289,96		139 289,96		139 289,96
28154 - Matériel				3 946,03		3 946,03		3 946,03
28155 - Outillage				5 198,04		5 198,04		5 198,04
2818317 - Matériel de bureau - acquis				21 138,12	2 957,14	24 095,26		24 095,26
2818327 - Matériel informatique - acquis				103 124,57		103 124,57		103 124,57
2818328 - Autre matériel informatique				1 950,92		1 950,92		1 950,92
281846 - Mobilier mis à disposition				430,94		430,94		430,94
281847 - Mobilier acquis				91 115,61	301,17	91 416,78		91 416,78
281886 - Matériel divers mis à disposition				8 965,36		8 965,36		8 965,36
281887 - Matériel divers acquis				1 958,44		1 958,44		1 958,44
TOTAL 281				39 839 276,86	3 043 693,41	42 882 970,27		42 882 970,27
TOTAL 28				40 205 058,66	3 166 010,93	43 371 069,59		43 371 069,59

BALANCE DEFINITIVE DES COMPTES

Comptes	Débits			Crédits			Balance de sortie	
	Balance d'entrée	Opérations de l'exercice	Total	Balance d'entrée	Opérations de l'exercice	Total	Solde débiteur	Solde créditeur
TOTAL 2	120 495 125,20	26 957 862,55	147 452 987,75	41 369 244,51	4 234 940,23	45 604 184,74	145 219 872,60	43 371 069,59

BALANCE DEFINITIVE DES COMPTES

Comptes	Débits			Crédits			Balance de sortie	
	Balance d'entrée	Opérations de l'exercice	Total	Balance d'entrée	Opérations de l'exercice	Total	Solde débiteur	Solde créditeur
3221 - Combustibles	104 590,27	129 475,55	234 065,82		110 606,18	110 606,18	123 459,64	
TOTAL 322	104 590,27	129 475,55	234 065,82		110 606,18	110 606,18	123 459,64	
TOTAL 32	104 590,27	129 475,55	234 065,82		110 606,18	110 606,18	123 459,64	
TOTAL 3	104 590,27	129 475,55	234 065,82		110 606,18	110 606,18	123 459,64	

BALANCE DEFINITIVE DES COMPTES

Comptes	Débits			Crédits			Balance de sortie	
	Balance d'entrée	Opérations de l'exercice	Total	Balance d'entrée	Opérations de l'exercice	Total	Solde débiteur	Solde créditeur
4011 - Fournisseurs Achats de biens ou de pres	1 032,09		1 032,09	4 253,81		4 253,81		3 221,72
40112 - Fourn.-achats biens ou prest.-exerc cour		6 902 609,77	6 902 609,77		6 880 595,98	6 880 595,98	22 013,79	
TOTAL 401	1 032,09	6 902 609,77	6 903 641,86	4 253,81	6 880 595,98	6 884 849,79	22 013,79	3 221,72
40411 - Fourn. achat immo - exercice précédent		148 228,46	148 228,46		148 228,46	148 228,46		
40412 - Fourn. achat immo - exercice courant		3 250 537,48	3 250 537,48		3 250 537,48	3 250 537,48		
40471 - Fourn.d'immo - retenue de garantie		923,59	923,59	87 277,62	46 953,66	134 231,28		133 307,69
TOTAL 404		3 399 689,53	3 399 689,53	87 277,62	3 445 719,60	3 532 997,22		133 307,69
4081 - Fournisseurs Achats de biens ou de pres	159,85	4 242 624,86	4 242 784,71	356 925,55	4 782 819,82	5 139 745,37		896 960,66
4084 - Fournisseurs d'immobilisations Achats d		3 300 742,19	3 300 742,19		3 331 857,99	3 331 857,99		31 115,80
TOTAL 408	159,85	7 543 367,05	7 543 526,90	356 925,55	8 114 677,81	8 471 603,36		928 076,46
TOTAL 40	1 191,94	17 845 666,35	17 846 858,29	448 456,98	18 440 993,39	18 889 450,37	22 013,79	1 064 605,87
41111 - Clients-ventes de biens ou prest Agents	1 159,20	10 564 520,34	10 565 679,54		10 451 764,79	10 451 764,79	113 914,75	
411111 - Ventes biens ou prest. de sces -Agents	105 336,79	52 764,06	158 100,85	470,67	150 346,38	150 817,05	7 283,80	
411121 - Ventes biens ou prest. de sces -Tiers	13 369,09	19 926,32	33 295,41	530,72	29 906,75	30 437,47	2 857,94	
411122 - Ventes biens ou prest. de sces -Tiers		408,00	408,00		408,00	408,00		
41121 - Clients Agents exercice courant		1 861,07	1 861,07		1 539,83	1 539,83	321,24	
41122 - Clients Tiers Exercice courant		674,99	674,99		674,99	674,99		
4116 - Organismes payeurs d'allocations logemen	4 344,00	48 465,06	52 809,06	214,00	52 690,06	52 904,06		95,00
4117 - Retenues de garanties		1 209,63	1 209,63		1 209,63	1 209,63		
TOTAL 411	124 209,08	10 689 829,47	10 814 038,55	1 215,39	10 688 540,43	10 689 755,82	124 377,73	95,00
4161 - Clients douteux ou litigieux - Agents	456 217,43	196 487,97	652 705,40		226 073,30	226 073,30	426 632,10	
4162 - Clients douteux ou litigieux - Tiers	216 438,95	74 048,78	290 487,73	2 360,23	141 618,71	143 978,94	146 508,79	
TOTAL 416	672 656,38	270 536,75	943 193,13	2 360,23	367 692,01	370 052,24	573 140,89	
4181 - Clients Factures à établir	250 843,20	188 444,70	439 287,90	5,51	104,41	109,92	439 177,98	
4182 - Clients Factures à établir-TIERS	18 998,80	76 800,83	95 799,63		35 565,21	35 565,21	60 234,42	
TOTAL 418	269 842,00	265 245,53	535 087,53	5,51	35 669,62	35 675,13	499 412,40	
419121 - Excédnt acompte sur prov pour chge Agent	1 449,71	2,11	1 451,82	207 236,18	424 667,42	631 903,60		630 451,78
419122 - Excdt acompte sur prov pr chge TIERS				37,82		37,82		37,82
TOTAL 419	1 449,71	2,11	1 451,82	207 274,00	424 667,42	631 941,42		630 489,60
TOTAL 41	1 068 157,17	11 225 613,86	12 293 771,03	210 855,13	11 516 569,48	11 727 424,61	1 196 931,02	630 584,60

BALANCE DEFINITIVE DES COMPTES

Comptes	Débits			Crédits			Balance de sortie	
	Balance d'entrée	Opérations de l'exercice	Total	Balance d'entrée	Opérations de l'exercice	Total	Solde débiteur	Solde créditeur
421 - Personnel Rémunérations dues		38 870,70	38 870,70		38 870,70	38 870,70		
TOTAL 421		38 870,70	38 870,70		38 870,70	38 870,70		
4287 - Produits à recevoir		1 357,04	1 357,04		1 357,04	1 357,04		
TOTAL 428		1 357,04	1 357,04		1 357,04	1 357,04		
TOTAL 42		40 227,74	40 227,74		40 227,74	40 227,74		
4378 - Divers		14,15	14,15		14,15	14,15		
TOTAL 437		14,15	14,15		14,15	14,15		
TOTAL 43		14,15	14,15		14,15	14,15		
4411 - Subventions d'investissement		934 279,00	934 279,00		934 279,00	934 279,00		
4417 - Subventions de fonctionnement		500 000,00	500 000,00		500 000,00	500 000,00		
TOTAL 441		1 434 279,00	1 434 279,00		1 434 279,00	1 434 279,00		
4486 - Autres charges à payer		36 097,00	36 097,00	36 097,00		36 097,00		
4487 - Produits à recevoir	9 669,00	9 669,00	19 338,00		19 338,00	19 338,00		
TOTAL 448	9 669,00	45 766,00	55 435,00	36 097,00	19 338,00	55 435,00		
TOTAL 44	9 669,00	1 480 045,00	1 489 714,00	36 097,00	1 453 617,00	1 489 714,00		
463 - Autres comptes débiteurs Titres de rece	1 713,15	32 197,73	33 910,88	121,28	33 025,62	33 146,90	763,98	
TOTAL 463	1 713,15	32 197,73	33 910,88	121,28	33 025,62	33 146,90	763,98	
4663 - Virements à réimputer		69 937,70	69 937,70	14 922,02	58 699,52	73 621,54		3 683,84
4664 - Excédents de versement à rembourser	2 642,40	30 759,53	33 401,93	31 504,39	40 560,65	72 065,04		38 663,11
TOTAL 466	2 642,40	100 697,23	103 339,63	46 426,41	99 260,17	145 686,58		42 346,95
46731 - DEBITEURS DIVERS	24 482,15	287 263,19	311 745,34	10 123,58	300 891,82	311 015,40	729,94	
46732 - DEBITEURS DIVERS	8 510,22	15 934,10	24 444,32		20 253,26	20 253,26	4 191,06	
TOTAL 467	32 992,37	303 197,29	336 189,66	10 123,58	321 145,08	331 268,66	4 921,00	
4686 - Charges à payer		13 393,33	13 393,33	9 683,89	11 154,12	20 838,01		7 444,68
TOTAL 468		13 393,33	13 393,33	9 683,89	11 154,12	20 838,01		7 444,68
TOTAL 46	37 347,92	449 485,58	486 833,50	66 355,16	464 584,99	530 940,15	5 684,98	49 791,63
4711 - Recettes des comptables supérieurs du T		3 055,36	3 055,36		3 055,36	3 055,36		
4712 - Recettes des comptables secondaires à v		324,65	324,65		324,65	324,65		
4713 - Recettes perçues avant émission de titr		496 532,96	496 532,96	6 383,29	512 675,56	519 058,85		22 525,89
4718 - Autres recettes à classer		6 513,46	6 513,46	6 863,74		6 863,74		350,28
47181 - Autres recettes à classer - Compensation		68 351,51	68 351,51		66 635,87	66 635,87	1 715,64	

BALANCE DEFINITIVE DES COMPTES

Comptes	Débits			Crédits			Balance de sortie	
	Balance d'entrée	Opérations de l'exercice	Total	Balance d'entrée	Opérations de l'exercice	Total	Solde débiteur	Solde créditeur
TOTAL 471		574 777,94	574 777,94	13 247,03	582 691,44	595 938,47	1 715,64	22 876,17
4721 - Dépenses payées avant ordonnancement		1 943 345,12	1 943 345,12		1 943 345,12	1 943 345,12		
47281 - Autres dépenses à régulariser - Compensa		54 469,20	54 469,20		54 928,09	54 928,09		458,89
TOTAL 472		1 997 814,32	1 997 814,32		1 998 273,21	1 998 273,21		458,89
TOTAL 47		2 572 592,26	2 572 592,26	13 247,03	2 580 964,65	2 594 211,68	1 715,64	23 335,06
486 - Charges constatées d'avance	8 764,09	1 748,16	10 512,25		9 594,38	9 594,38	917,87	
TOTAL 486	8 764,09	1 748,16	10 512,25		9 594,38	9 594,38	917,87	
487 - Produits constatés d'avance					7,85	7,85		7,85
TOTAL 487					7,85	7,85		7,85
TOTAL 48	8 764,09	1 748,16	10 512,25		9 602,23	9 602,23	917,87	7,85
49111 - Clients divers- Agents		204 589,01	204 589,01	404 542,21	160 076,20	564 618,41		360 029,40
49112 - Clients divers- Tiers		129 311,45	129 311,45	196 802,20	72 999,70	269 801,90		140 490,45
TOTAL 491		333 900,46	333 900,46	601 344,41	233 075,90	834 420,31		500 519,85
4967 - Autres comptes débiteurs ou créditeurs		5 345,53	5 345,53		17 501,36	17 501,36		12 155,83
TOTAL 496		5 345,53	5 345,53		17 501,36	17 501,36		12 155,83
TOTAL 49		339 245,99	339 245,99	601 344,41	250 577,26	851 921,67		512 675,68
TOTAL 4	1 125 130,12	33 954 639,09	35 079 769,21	1 376 355,71	34 757 150,89	36 133 506,60	1 227 263,30	2 281 000,69

BALANCE DEFINITIVE DES COMPTES

Comptes	Débits			Crédits			Balance de sortie	
	Balance d'entrée	Opérations de l'exercice	Total	Balance d'entrée	Opérations de l'exercice	Total	Solde débiteur	Solde créditeur
5112 - Chèques à encaisser	40 240,85	1 082 228,37	1 122 469,22		1 086 606,91	1 086 606,91	35 862,31	
5118 - Autres valeurs à l'encaissement	200,00		200,00		200,00	200,00		
TOTAL 511	40 440,85	1 082 228,37	1 122 669,22		1 086 806,91	1 086 806,91	35 862,31	
5151 - Compte au Trésor	13 302 056,47	12 650 768,78	25 952 825,25		12 418 946,40	12 418 946,40	13 533 878,85	
TOTAL 515	13 302 056,47	12 650 768,78	25 952 825,25		12 418 946,40	12 418 946,40	13 533 878,85	
TOTAL 51	13 342 497,32	13 732 997,15	27 075 494,47		13 505 753,31	13 505 753,31	13 569 741,16	
TOTAL 5	13 342 497,32	13 732 997,15	27 075 494,47		13 505 753,31	13 505 753,31	13 569 741,16	

BALANCE DEFINITIVE DES COMPTES

Comptes	Débits			Crédits			Balance de sortie	
	Balance d'entrée	Opérations de l'exercice	Total	Balance d'entrée	Opérations de l'exercice	Total	Solde débiteur	Solde créditeur
60221 - Combustibles		7 140,70	7 140,70		7 140,70	7 140,70		
602211 - Combustibles part non récupérable		360,00	360,00		360,00	360,00		
602212 - Combustibles part récupérable		466 719,13	466 719,13		466 719,13	466 719,13		
60222 - Produits d'entretien		2 087,39	2 087,39		2 087,39	2 087,39		
TOTAL 602		476 307,22	476 307,22		476 307,22	476 307,22		
6032 - Variation des stocks des autres approvi		123 459,64	123 459,64		123 459,64	123 459,64		
TOTAL 603		123 459,64	123 459,64		123 459,64	123 459,64		
6051 - Achat matériel, équipmts part non récupé		25 326,23	25 326,23		25 326,23	25 326,23		
TOTAL 605		25 326,23	25 326,23		25 326,23	25 326,23		
606111 - Electricité part non récupérable		29 958,61	29 958,61		29 958,61	29 958,61		
606112 - Electricité part récupérable		188 742,56	188 742,56		188 742,56	188 742,56		
606122 - Carburants et lubrifiants, part récu		11 564,27	11 564,27		11 564,27	11 564,27		
606131 - Gaz, part non récupérable		2 985,56	2 985,56		2 985,56	2 985,56		
606132 - Gaz, part récupérable		723 190,64	723 190,64		723 190,64	723 190,64		
606142 - Chauffage, part récupérable		89 882,55	89 882,55		89 882,55	89 882,55		
60617 - Eau		1 295,63	1 295,63		1 295,63	1 295,63		
606171 - Eau, part non récupérable		3 873,97	3 873,97		3 873,97	3 873,97		
606172 - Eau, part récupérable		316 735,52	316 735,52		316 735,52	316 735,52		
6063 - Fournitures d'entretien et de petit équ		300,01	300,01		300,01	300,01		
60631 - Fournitures d'entretien part non récupér		50 770,09	50 770,09		50 770,09	50 770,09		
60632 - Fournitures d'entretien part récupérable		13 745,04	13 745,04		13 745,04	13 745,04		
6064 - Fournitures administratives		733,04	733,04		733,04	733,04		
6065 - Linge, vêtements de travail		153,43	153,43		153,43	153,43		
60681 - Autres matières, part non récupérable		4 504,66	4 504,66		4 504,66	4 504,66		
60682 - Autres matières, part récupérable		1 664,02	1 664,02		1 664,02	1 664,02		
TOTAL 606		1 440 099,60	1 440 099,60		1 440 099,60	1 440 099,60		
TOTAL 60		2 065 192,69	2 065 192,69		2 065 192,69	2 065 192,69		
6132 - Locations immobilières (peut être subdi		936 436,90	936 436,90		936 436,90	936 436,90		
6134 - Locations d'animaux								
6138 - Autres locations		553,44	553,44		553,44	553,44		

BALANCE DEFINITIVE DES COMPTES

Comptes	Débits			Crédits			Balance de sortie	
	Balance d'entrée	Opérations de l'exercice	Total	Balance d'entrée	Opérations de l'exercice	Total	Solde débiteur	Solde créditeur
TOTAL 613		936 990,34	936 990,34		936 990,34	936 990,34		
614 - Charges locatives et de copropriété		330 270,28	330 270,28		330 270,28	330 270,28		
TOTAL 614		330 270,28	330 270,28		330 270,28	330 270,28		
6152 - Sur biens immobiliers (à subdiviser com		35 442,68	35 442,68		35 442,68	35 442,68		
615221 - ENTRETIEN REPARATION SUR BIENS IMMOBILIE		85 126,10	85 126,10		85 126,10	85 126,10		
61524561 - Mis à disposition, part non récupérable		1 127 866,71	1 127 866,71		1 127 866,71	1 127 866,71		
61524562 - Mis à disposition, part récupérable		97 377,02	97 377,02		97 377,02	97 377,02		
TOTAL 615		1 345 812,51	1 345 812,51		1 345 812,51	1 345 812,51		
6168 - Autres assurances		70 918,59	70 918,59		70 918,59	70 918,59		
TOTAL 616		70 918,59	70 918,59		70 918,59	70 918,59		
6181 - Documentation générale et administrativ		429,00	429,00		429,00	429,00		
TOTAL 618		429,00	429,00		429,00	429,00		
TOTAL 61		2 684 420,72	2 684 420,72		2 684 420,72	2 684 420,72		
62111 - Personnel intérimaire - part non récupér		1 918,37	1 918,37		1 918,37	1 918,37		
62112 - Personnel intérimaire - part récupérable		9 945,17	9 945,17		9 945,17	9 945,17		
TOTAL 621		11 863,54	11 863,54		11 863,54	11 863,54		
6226 - Honoraires		1 440,00	1 440,00		1 440,00	1 440,00		
62268 - Autres honoraires		1 324 260,18	1 324 260,18		1 324 260,18	1 324 260,18		
6227 - Frais d'actes et de contentieux		20 849,09	20 849,09		20 849,09	20 849,09		
TOTAL 622		1 346 549,27	1 346 549,27		1 346 549,27	1 346 549,27		
6231 - Annonces et insertions		26 066,60	26 066,60		26 066,60	26 066,60		
TOTAL 623		26 066,60	26 066,60		26 066,60	26 066,60		
6255 - Frais de déménagement		72 189,15	72 189,15		72 189,15	72 189,15		
6256 - Missions		2 806,80	2 806,80		2 806,80	2 806,80		
6257 - Réceptions		1 903,04	1 903,04		1 903,04	1 903,04		
TOTAL 625		76 898,99	76 898,99		76 898,99	76 898,99		
626 - Frais postaux et frais de télécommunica		6 398,19	6 398,19		6 398,19	6 398,19		
TOTAL 626		6 398,19	6 398,19		6 398,19	6 398,19		
6283 - Formation continue du personnel de l'ét		7 550,40	7 550,40		7 550,40	7 550,40		
6286 - Prestation extérieure de nettoyage		11 398,53	11 398,53		11 398,53	11 398,53		
62861 - Prest. ext. de nett. - part non récupéra		8 163,11	8 163,11		8 163,11	8 163,11		

BALANCE DEFINITIVE DES COMPTES

Comptes	Débits			Crédits			Balance de sortie	
	Balance d'entrée	Opérations de l'exercice	Total	Balance d'entrée	Opérations de l'exercice	Total	Solde débiteur	Solde créditeur
62862 - Prest. ext. de nett. - part récupéra		138 160,78	138 160,78		138 160,78	138 160,78		
6288111 - PARTICIPATION AU SERVICE COMMUN HYGIEN		74 715,24	74 715,24		74 715,24	74 715,24		
6288112 - PARTICIPATION AU SERVICE COMMUN HYGIEN		50 782,42	50 782,42		50 782,42	50 782,42		
628812 - Participation au service commun,		612,61	612,61		612,61	612,61		
6288121 - PARTICIPATION AU SERVICE COMMUN ESPACE		39 377,03	39 377,03		39 377,03	39 377,03		
6288122 - PARTICIPATION AU SERVICE COMMUN ESPACE		164 266,07	164 266,07		164 266,07	164 266,07		
6288131 - PARTICIPATION AU SERVICE COMMUN CHAUFFAG		34 362,93	34 362,93		34 362,93	34 362,93		
6288132 - PARTICIPATION AU SERVICE COMMUN CHAUFFAG		142 542,71	142 542,71		142 542,71	142 542,71		
6288141 - PARTICIPATION AU SERVICE COMMUN EAU, P		8 286,17	8 286,17		8 286,17	8 286,17		
6288142 - PARTICIPATION AU SERVICE COMMUN EAU, P		43 546,88	43 546,88		43 546,88	43 546,88		
6288151 - PARTICIPATION AU SERVICE COMMUN ASCENS		3 214,74	3 214,74		3 214,74	3 214,74		
6288152 - PARTICIPATION AU SERVICE COMMUN ASCENSEU		23 147,06	23 147,06		23 147,06	23 147,06		
6288161 - PARTICIPATION AU SERVICE COMMUN AUTRES		973,12	973,12		973,12	973,12		
6288162 - PARTICIPATION AU SERVICE COMMUN AUTRES		42 784,71	42 784,71		42 784,71	42 784,71		
62885 - Facturation des payes à façon		248,94	248,94		248,94	248,94		
62888 - Autres divers		1 383,00	1 383,00		1 383,00	1 383,00		
628881 - Autres divers - part non récupérable		10 268,66	10 268,66		10 268,66	10 268,66		
628882 - Autres divers - part récupérable		7 803,70	7 803,70		7 803,70	7 803,70		
TOTAL 628		813 588,81	813 588,81		813 588,81	813 588,81		
TOTAL 62		2 281 365,40	2 281 365,40		2 281 365,40	2 281 365,40		
63512 - Taxe foncière		1 455 696,00	1 455 696,00		1 455 696,00	1 455 696,00		
63513 - Autres impôts locaux		39 339,00	39 339,00		39 339,00	39 339,00		
635131 - Autres impôts locaux, part non récupérab		4 440,00	4 440,00		4 440,00	4 440,00		
635132 - Autres impôts locaux, part récupérable		341 058,44	341 058,44		341 058,44	341 058,44		
635133 - Autres impôts locaux, taxe d'habitation		4 300,00	4 300,00		4 300,00	4 300,00		
TOTAL 635		1 844 833,44	1 844 833,44		1 844 833,44	1 844 833,44		
6378 - Taxes diverses		32 682,00	32 682,00		32 682,00	32 682,00		
TOTAL 637		32 682,00	32 682,00		32 682,00	32 682,00		
TOTAL 63		1 877 515,44	1 877 515,44		1 877 515,44	1 877 515,44		
64111 - TRAITEMENT PERSONNEL TECHNIQUE NON RECUP		16 266,20	16 266,20		16 266,20	16 266,20		
64112 - TRAITEMENT PERSONNEL TECHNIQUE RECUPERAB		48 556,86	48 556,86		48 556,86	48 556,86		

BALANCE DEFINITIVE DES COMPTES

Comptes	Débits			Crédits			Balance de sortie	
	Balance d'entrée	Opérations de l'exercice	Total	Balance d'entrée	Opérations de l'exercice	Total	Solde débiteur	Solde créditeur
TOTAL 641		64 823,06	64 823,06		64 823,06	64 823,06		
64511 - COTISATIONS ASSURANCE MALADIE URSSAF N		10 886,08	10 886,08		10 886,08	10 886,08		
64512 - COTISATIONS ASSURANCE MALADIE URSSAF R		29 970,32	29 970,32		29 970,32	29 970,32		
6453521 - Ircantec Part Non Recuperable		6 299,54	6 299,54		6 299,54	6 299,54		
6453522 - Ircantec Part Recuperable		4 547,69	4 547,69		4 547,69	4 547,69		
TOTAL 645		51 703,63	51 703,63		51 703,63	51 703,63		
64781 - Divers - part non récupérable		8 514,10	8 514,10		8 514,10	8 514,10		
TOTAL 647		8 514,10	8 514,10		8 514,10	8 514,10		
TOTAL 64		125 040,79	125 040,79		125 040,79	125 040,79		
6541 - Pertes sur clients irrécouvrables AGENTS		67 261,11	67 261,11		67 261,11	67 261,11		
6542 - Pertes sur clients irrécouvrables TIERS		44 789,30	44 789,30		44 789,30	44 789,30		
TOTAL 654		112 050,41	112 050,41		112 050,41	112 050,41		
6571 - Droits de réservation de logements		112 500,00	112 500,00		112 500,00	112 500,00		
6572 - Diverses dépenses imputables locaux doma		108 075,34	108 075,34		108 075,34	108 075,34		
TOTAL 657		220 575,34	220 575,34		220 575,34	220 575,34		
65811 - Pénalités sur contrats ou conventions		997,68	997,68		997,68	997,68		
65812 - Pénalités, amendes fiscales ou pénales		364,38	364,38		364,38	364,38		
6583 - Charges de gestion provenant de l annula		10 508,87	10 508,87		10 508,87	10 508,87		
65831 - Exercices antérieurs dans le parc domani		9 274,77	9 274,77		9 274,77	9 274,77		
65832 - Exercices antérieurs dans le parc locati		12 763,00	12 763,00		12 763,00	12 763,00		
6588 - Autres charges diverses		835,44	835,44		835,44	835,44		
TOTAL 658		34 744,14	34 744,14		34 744,14	34 744,14		
TOTAL 65		367 369,89	367 369,89		367 369,89	367 369,89		
6811 - Dotations amortissements des immobili		3 166 010,93	3 166 010,93		3 166 010,93	3 166 010,93		
68171 - Dotation dépréciations Clients Agents		160 076,20	160 076,20		160 076,20	160 076,20		
68172 - Dotation dépréciations Clients Tiers		69 799,70	69 799,70		69 799,70	69 799,70		
TOTAL 681		3 395 886,83	3 395 886,83		3 395 886,83	3 395 886,83		
TOTAL 68		3 395 886,83	3 395 886,83		3 395 886,83	3 395 886,83		
TOTAL 6		12 796 791,76	12 796 791,76		12 796 791,76	12 796 791,76		

BALANCE DEFINITIVE DES COMPTES

Comptes	Débits			Crédits			Balance de sortie	
	Balance d'entrée	Opérations de l'exercice	Total	Balance d'entrée	Opérations de l'exercice	Total	Solde débiteur	Solde créditeur
704 - Travaux								
TOTAL 704								
7061 - Redevances pour usage d'équipements coll		12 165,02	12 165,02		12 165,02	12 165,02		
7062 - Récupérations réparation entretien locat		544,50	544,50		544,50	544,50		
7063 - Loyers PARC DOMANIAL		7 118 192,56	7 118 192,56		7 118 192,56	7 118 192,56		
7064 - Loyers autres Parc locatif et ch.meublés		647 717,09	647 717,09		647 717,09	647 717,09		
7065 - Provisions charges locatives		2 578 102,25	2 578 102,25		2 578 102,25	2 578 102,25		
7066 - Locations diverses		22 893,76	22 893,76		22 893,76	22 893,76		
7068 - Autres prestations de services et redeva		592,72	592,72		592,72	592,72		
TOTAL 706		10 380 207,90	10 380 207,90		10 380 207,90	10 380 207,90		
TOTAL 70		10 380 207,90	10 380 207,90		10 380 207,90	10 380 207,90		
7411 - Ministère de tutelle		500 000,00	500 000,00		500 000,00	500 000,00		
TOTAL 741		500 000,00	500 000,00		500 000,00	500 000,00		
7443 - Département								
TOTAL 744								
TOTAL 74		500 000,00	500 000,00		500 000,00	500 000,00		
7572 - Remboursements redevances		125 305,02	125 305,02		125 305,02	125 305,02		
TOTAL 757		125 305,02	125 305,02		125 305,02	125 305,02		
7583 - Produits de gestion provenant de l'annu		8 379,48	8 379,48		8 379,48	8 379,48		
75831 - Produits des exercices ant. PARC DOMA		4 341,58	4 341,58		4 341,58	4 341,58		
75832 - Produits des exercices ant. PARC LOCATIF		57 051,49	57 051,49		57 051,49	57 051,49		
75833 - Autres produits des exercices antérieurs		1 057,51	1 057,51		1 057,51	1 057,51		
75841 - Frais de poursuite et contentieux		6 447,20	6 447,20		6 447,20	6 447,20		
75842 - Dégrèvement impôts autres pdts content		76 741,00	76 741,00		76 741,00	76 741,00		
7588 - Autres produits divers		66 181,33	66 181,33		66 181,33	66 181,33		
TOTAL 758		220 199,59	220 199,59		220 199,59	220 199,59		
TOTAL 75		345 504,61	345 504,61		345 504,61	345 504,61		
7813 - Quote part reprise au résultat des fina		1 889 275,20	1 889 275,20		1 889 275,20	1 889 275,20		
781741 - Créances clients - AGENTS		204 589,01	204 589,01		204 589,01	204 589,01		
781742 - Créances clients - TIERS		126 509,57	126 509,57		126 509,57	126 509,57		

BALANCE DEFINITIVE DES COMPTES

Comptes	Débits			Crédits			Balance de sortie	
	Balance d'entrée	Opérations de l'exercice	Total	Balance d'entrée	Opérations de l'exercice	Total	Solde débiteur	Solde créditeur
TOTAL 781		2 220 373,78	2 220 373,78		2 220 373,78	2 220 373,78		
TOTAL 78		2 220 373,78	2 220 373,78		2 220 373,78	2 220 373,78		
791 - Transfert de charges de gestion		17 243,36	17 243,36		17 243,36	17 243,36		
TOTAL 791		17 243,36	17 243,36		17 243,36	17 243,36		
TOTAL 79		17 243,36	17 243,36		17 243,36	17 243,36		
TOTAL 7		13 463 329,65	13 463 329,65		13 463 329,65	13 463 329,65		

BALANCE DEFINITIVE DES COMPTES

Comptes	Débits			Crédits			Balance de sortie	
	Balance d'entrée	Opérations de l'exercice	Total	Balance d'entrée	Opérations de l'exercice	Total	Solde débiteur	Solde créditeur
890 - Bilan d'ouverture		139 922 245,63	139 922 245,63		139 922 242,94	139 922 242,94	2,69	
TOTAL 890		139 922 245,63	139 922 245,63		139 922 242,94	139 922 242,94	2,69	
TOTAL 89		139 922 245,63	139 922 245,63		139 922 242,94	139 922 242,94	2,69	
TOTAL 8		139 922 245,63	139 922 245,63		139 922 242,94	139 922 242,94	2,69	

BALANCE DEFINITIVE DES COMPTES

Comptes	Débits			Crédits			Balance de sortie	
	Balance d'entrée	Opérations de l'exercice	Total	Balance d'entrée	Opérations de l'exercice	Total	Solde débiteur	Solde créditeur
TOTAL COMPTE 1	6 061 509,70	17 544 296,55	23 605 806,25	98 383 255,08	39 710 820,28	138 094 075,36	7 645 028,66	122 133 297,77
TOTAL COMPTE 2	120 495 125,20	26 957 862,55	147 452 987,75	41 369 244,51	4 234 940,23	45 604 184,74	145 219 872,60	43 371 069,59
TOTAL COMPTE 3	104 590,27	129 475,55	234 065,82		110 606,18	110 606,18	123 459,64	
TOTAL COMPTE 4	1 125 130,12	33 954 639,09	35 079 769,21	1 376 355,71	34 757 150,89	36 133 506,60	1 227 263,30	2 281 000,69
TOTAL COMPTE 5	13 342 497,32	13 732 997,15	27 075 494,47		13 505 753,31	13 505 753,31	13 569 741,16	
TOTAL COMPTE 6		12 796 791,76	12 796 791,76		12 796 791,76	12 796 791,76	0,00	-0,00
TOTAL COMPTE 7		13 463 329,65	13 463 329,65		13 463 329,65	13 463 329,65	-0,00	0,00
TOTAL COMPTE 8		139 922 245,63	139 922 245,63		139 922 242,94	139 922 242,94	2,69	
TOTAL GENERAL	141 128 852,61	258 501 637,93	399 630 490,54	141 128 855,30	258 501 635,24	399 630 490,54	167 785 368,05	167 785 368,05

L'Agent Comptable soussigné, affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte financier. Il affirme en outre, et sous les mêmes peines, que les opérations portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de l'Etablissement et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

A .

Paris

le

11 mars 2019

L' Agent Comptable,

L' Agent comptable EPA Masse



Pascal RIGAUD

L'Ordonnateur soussigné certifie l'exactitude du montant des titres de dépenses et du montant des titres de recettes inscrits au présent compte financier.

A .

le

L'Ordonnateur,

Adopté sans réserve (1) par le Conseil d'Administration dans la séance du

A .

le

Le Président du Conseil d'Administration

- (1) Mention 'sans réserve' à rayer éventuellement
- En cas de réserves, joindre l'exemplaire du procès-verbal de la délibération du Conseil d'Administration